



# **DALLAIRE & LAPOINTE** INC.

MARC DALLAIRE, CPA, CA  
RAYMOND LAPOINTE, CPA, CA  
FRANÇOIS DUMONT, CPA, CA

**MINES ABCOURT INC.** (société d'exploration)  
**RAPPORT FINANCIER ANNUEL**  
**EXERCICES CLOS LE 30 JUIN 2015 ET LE 30 JUIN 2014**

**ABCOURT MINES INC.** (an exploration company)  
**ANNUAL FINANCIAL REPORT**  
**YEARS ENDED JUNE 30, 2015 AND JUNE 30, 2014**

## **RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT**

## **INDEPENDENT AUDITOR'S REPORT**

### **ÉTATS FINANCIERS**

### **FINANCIAL STATEMENTS**

États de la situation financière

Statements of financial position

États de la perte nette et de la perte globale

Statements of net loss and comprehensive loss

États des variations des capitaux propres

Statements of changes in equity

Tableaux des flux de trésorerie

Statements of cash flows

Notes aux états financiers

Notes to financial statements



# DALLAIRE & LAPOINTE INC.

MARC DALLAIRE, CPA, CA  
RAYMOND LAPOINTE, CPA, CA  
FRANÇOIS DUMONT, CPA, CA

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux actionnaires de  
**MINES ABCOURT INC.**

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la société MINES ABCOURT INC., qui comprennent les états de la situation financière au 30 juin 2015 et au 30 juin 2014, et les états de la perte nette et de la perte globale, des variations des capitaux propres et les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices clos le 30 juin 2015 et le 30 juin 2014, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS), ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifiions et réalisions l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de la Société portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers, afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

## INDEPENDENT AUDITOR'S REPORT

To the shareholders of  
**ABCOURT MINES INC.**

We have audited the accompanying financial statements of the company ABCOURT MINES INC., which comprise the statements of financial position as at June 30, 2015 and as at June 30, 2014, and the statements of net loss and comprehensive loss, changes in equity and statements of cash flows for the years ended June 30, 2015 and June 30, 2014, and a summary of significant accounting policies and other explanatory information.

Management's Responsibility for the Financial Statements

Management is responsible for the preparation and fair presentation of these financial statements in accordance with International Financial Reporting Standards (IFRS), and for such internal control as management determines is necessary to enable the preparation of financial statements that are free from material misstatement, whether due to fraud or error.

Auditor's Responsibility

Our responsibility is to express an opinion on these financial statements based on our audits. We conducted our audits in accordance with Canadian generally accepted auditing standards. Those standards require that we comply with ethical requirements and plan and perform the audit to obtain reasonable assurance about whether the financial statements are free of material misstatement.

An audit involves performing procedures to obtain audit evidence about the amounts and disclosures in the financial statements. The procedures selected depend on the auditor's judgment, including the assessment of the risks of material misstatement of the financial statements, whether due to fraud or error. In making those risk assessments, the auditor considers internal control relevant to the Company's preparation and fair presentation of the financial statements in order to design audit procedures that are appropriate in the circumstances, but not of expressing an opinion on the effectiveness of the Company's internal control. An audit also includes evaluating the appropriateness of accounting policies used and the reasonableness of accounting estimates made by management, as well as evaluating the overall presentation of the financial statements.



# DALLAIRE & LAPOINTE INC.

MARC DALLAIRE, CPA, CA  
RAYMOND LAPOINTE, CPA, CA  
FRANÇOIS DUMONT, CPA, CA

## Responsabilité de l'auditeur (suite)

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus dans le cadre de nos audits sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

## Opinion

À notre avis, ces états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la société MINES ABCOURT INC. au 30 juin 2015 et au 30 juin 2014, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos le 30 juin 2015 et le 30 juin 2014 conformément aux IFRS.

## Observations

Sans assortir notre opinion d'une réserve, nous attirons l'attention sur la note 1 des états financiers qui indique que la Société enregistre des pertes année après année et qu'elle a accumulé un déficit de 22 288 506 \$ au 30 juin 2015. En effet, la Société dépend de sa capacité à obtenir des fonds afin de s'acquitter de ses engagements et obligations dans le cours normal de ses activités. Malgré le fait que la vente d'or et d'argent du projet Elder génère des revenus, la direction cherche régulièrement à obtenir du financement additionnel sous forme d'émission d'actions afin de combler ses besoins de liquidités et ce, afin de poursuivre ses activités. Malgré le fait qu'elle ait réussi dans le passé, il n'y a aucune garantie de réussite pour l'avenir. Ces conditions, combinées aux autres éléments décrits à la note 1, indiquent l'existence d'une incertitude susceptible de jeter un doute sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation.

(s) Dallaire & Lapointe inc. 1

Rouyn-Noranda, Canada  
27 octobre 2015  
October 27, 2015

1 CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique no A117035  
CPA auditor, CA, public accountancy permit No. A117035

## Auditor's Responsibility (continued)

We believe that the audit evidence we have obtained in our audits is sufficient and appropriate to provide a basis for our audit opinion.

## Opinion

In our opinion, these financial statements present fairly, in all material respects, the financial position of the company ABCOURT MINES INC. as at June 30, 2015 and as at June 30, 2014 and its financial performance and its cash flows for the years ended June 30, 2015 and June 30, 2014 in accordance with IFRS.

## Emphasis of matter

Without qualifying our opinion, we draw attention to note 1 in the financial statements which indicates that the Company records losses year after year and it has accumulated a deficit amounting to \$22,288,506 as at June 30, 2015. In fact, the Company depends on its ability to raise funds in order to discharge its commitments and liabilities in the normal course of business. Despite the fact that the sale of gold and silver from the Elder project generates revenues, management regularly seeks additional forms of financing through the issuance of shares to meet its liquidity needs to continue its operations. In spite of the success obtained in the past, there is no guarantee of success for the future. These conditions, along with other matters as set forth in note 1, indicate the existence of an uncertainty that may cast doubt about the Company's ability to continue as a going concern.

# MINES ABCOURT INC.

# ABCOURT MINES INC.

## ÉTATS DE LA SITUATION FINANCIÈRE

## STATEMENTS OF FINANCIAL POSITION

AU 30 JUIN

AS AT JUNE 30

(en dollars canadiens)

(in Canadian dollars)

	2015	2014	
	\$	\$	
<b>ACTIF</b>			<b>ASSETS</b>
Actif courant			Current assets
Encaisse	897 372	726 126	Cash
Dépôt à terme (note 5)	-	208 360	Term deposit (Note 5)
Intérêts à recevoir	-	381	Interests receivable
Taxes à recevoir	357 195	249 702	Taxes receivable
Autres débiteurs	100 054	23 727	Other receivables
Frais payés d'avance	51 797	29 859	Prepaid expenses
Stocks de lingots d'or et d'argent	778 740	964 295	Gold and silver ingots in inventory
Droits miniers à recevoir	275 749	321 651	Mining duties receivable
Crédit d'impôt relatif aux ressources à recevoir	-	451 917	Tax credit related to resources receivable
Total de l'actif courant	<u>2 460 907</u>	<u>2 976 018</u>	Total current assets
Actif non courant			Non current assets
Encaisse réservée à la prospection et à l'évaluation	146 000	-	Cash reserved for exploration and evaluation
Dépôt pour la restauration du site minier Elder (note 14)	240 336	-	Deposit for restoration of Elder mining site (Note 14)
Immobilisations corporelles (note 6)	3 694 458	3 720 778	Property, plant and equipment (Note 6)
Actifs de prospection et d'évaluation (note 7)	<u>17 035 740</u>	<u>15 951 740</u>	Exploration and evaluation assets (Note 7)
Total de l'actif non courant	<u>21 116 534</u>	<u>19 672 518</u>	Total non current assets
<b>Total de l'actif</b>	<b><u>23 577 441</u></b>	<b><u>22 648 536</u></b>	<b>Total assets</b>
<b>PASSIF</b>			<b>LIABILITIES</b>
Passif courant			Current liabilities
Souscriptions reçues d'avance	-	280 000	Prepaid subscriptions
Créditeurs et charges à payer (note 8)	1 308 260	1 208 372	Accounts payable and accrued liabilities (Note 8)
Autre passif (note 9)	<u>36 594</u>	-	Other liability (Note 9)
Total du passif courant	1 344 854	1 488 372	Total current liabilities
Provision liée à la restauration du site minier Elder (note 10)	<u>252 646</u>	<u>229 678</u>	Decommissioning provision for Elder mining site (Note 10)
Total du passif	<u>1 597 500</u>	<u>1 718 050</u>	Total liabilities
<b>CAPITAUX PROPRES</b>			<b>EQUITY</b>
Capital social (note 11)	38 082 322	36 024 060	Capital stock (Note 11)
Surplus d'apport	6 099 907	5 996 544	Contributed surplus
Bons de souscription	86 218	95 784	Warrants
Déficit	<u>(22 288 506)</u>	<u>(21 185 902)</u>	Deficit
Total des capitaux propres	<u>21 979 941</u>	<u>20 930 486</u>	Total Equity
<b>Total du passif et des capitaux propres</b>	<b><u>23 577 441</u></b>	<b><u>22 648 536</u></b>	<b>Total liabilities and equity</b>

**PASSIFS ÉVENTUELS ET ENGAGEMENTS** (notes 13 et 14) **CONTINGENT LIABILITIES AND COMMITMENTS** (notes 13 and 14)  
 POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION / ON BEHALF OF THE BOARD,

(s) Renaud Hinse, Administrateur / Director

(s) Marc Filion, Administrateur / Director

**MINES ABCOURT INC.****ABCOURT MINES INC.****ÉTATS DE LA PERTE NETTE  
ET DE LA PERTE GLOBALE  
EXERCICES CLOS LES 30 JUIN****STATEMENTS OF NET LOSS  
AND COMPREHENSIVE LOSS  
YEARS ENDED JUNE 30**

(en dollars canadiens)

(in Canadian dollars)

	2015	2014	
	\$	\$	
<b>CHARGES</b>			<b>EXPENSES</b>
Impôts de la partie XII.6	-	1 600	Part XII.6 taxes
Amortissement des immobilisations corporelles	8 321	10 175	Amortization of property, plant and equipment
Honoraires professionnels	145 194	89 587	Professional fees
Honoraires de consultants	-	6 033	Consultant fees
Restauration de sites miniers	27 622	14 388	Restoration of mining sites
Intérêt, pénalités et frais bancaires	60 090	2 029	Interest, penalties and bank expenses
Taxes, licences et permis	746	292	Taxes, licences and permits
Publicité	1 000	7 056	Advertising
Logiciels et internet	15 478	3 390	Software and internet
Salaires et honoraires administratifs	76 419	60 222	Salaries and administrative fees
Assurances	12 660	16 522	Insurance
Honoraires et frais de financement	14 256	12 638	Fees and financing costs
Fournitures de bureau	45 443	33 623	Office supplies
Charges sociales	10 920	13 115	Payroll charges
Dépenses forestières	862	536	Forestry expenses
Charge de désactualisation	22 968	20 880	Accretion expense
Inscription, registrariat et information aux actionnaires	50 315	53 312	Registration, listing fees and shareholder's information
Rémunération et paiements fondés sur des actions	6 400	14 100	Share-based compensation
Dépréciation des actifs de prospection et d'évaluation	725 184	-	Impairment of exploration and evaluation assets
	<u>1 223 878</u>	<u>359 498</u>	
<b>REVENUS</b>			<b>REVENUE</b>
Revenus d'intérêts	(6 035)	(17 391)	Interest income
Autres revenus	(20 361)	-	Other income
	<u>(26 396)</u>	<u>(17 391)</u>	
<b>PERTE AVANT IMPÔTS</b>	1 197 482	342 107	<b>LOSS BEFORE INCOME TAXES</b>
Impôts sur le résultat et impôts différés (note 15)	(184 391)	(10 140)	Income taxes and deferred taxes (Note 15)
<b>PERTE NETTE ET PERTE GLOBALE</b>	<u>1 013 091</u>	<u>331 967</u>	<b>NET LOSS AND COMPREHENSIVE LOSS</b>
<b>PERTE NETTE PAR ACTION DE BASE ET DILUÉE</b>	<u>0,005</u>	<u>0,002</u>	<b>BASIC AND DILUTED NET LOSS PER SHARE</b>
<b>NOMBRE MOYEN PONDÉRÉ D' ACTIONS EN CIRCULATION</b>	<u>206 169 052</u>	<u>178 378 485</u>	<b>WEIGHTED AVERAGE NUMBER OF SHARES OUTSTANDING</b>

# MINES ABCOURT INC.

# ABCOURT MINES INC.

## ÉTATS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

(en dollars canadiens)

## STATEMENTS OF CHANGES IN EQUITY

(in Canadian dollars)

	Capital social / Capital Stock	Bons de souscription / Warrants	Surplus d'apport / Contributed Surplus	Déficit / Deficit	Total des capitaux propres / Total Equity	
	\$	\$	\$	\$	\$	
<b>Solde au 30 juin 2013</b>	<b>34 936 391</b>	<b>41 849</b>	<b>5 963 913</b>	<b>(20 832 614)</b>	<b>20 109 539</b>	<b>Balance as at June 30, 2013</b>
Perte nette et perte globale de l'exercice	-	-	-	(331 967)	(331 967)	Net loss and comprehensive loss for the year
Options octroyées dans le cadre du régime	-	-	14 100	-	14 100	Options granted in relation with the plan
Émission d'actions assorties de bons de souscription	1 075 669	72 466	-	-	1 148 135	Share issuance with warrants
Bons de souscription expirés	-	(18 531)	18 531	-	-	Warrants expired
Autre émission d'actions	12 000	-	-	-	12 000	Other shares issuance
Frais d'émission d'actions	-	-	-	(21 321)	(21 321)	Share issuance expenses
<b>Solde au 30 juin 2014</b>	<b>36 024 060</b>	<b>95 784</b>	<b>5 996 544</b>	<b>(21 185 902)</b>	<b>20 930 486</b>	<b>Balance as at June 30, 2014</b>
Perte nette et perte globale de l'exercice	-	-	-	(1 013 091)	(1 013 091)	Net loss and comprehensive loss for the year
Options octroyées dans le cadre du régime	-	-	6 400	-	6 400	Options granted in relation with the plan
Émission d'actions assorties de bons de souscription	2 058 262	86 218	-	-	2 144 480	Share issuance with warrants
Options à des courtiers et à des intervenants octroyées	-	-	1 179	-	1 179	Brokers and intermediaries options granted
Bons de souscription expirés	-	(95 784)	95 784	-	-	Warrants expired
Frais d'émission d'actions	-	-	-	(89 513)	(89 513)	Share issuance expenses
<b>Solde au 30 juin 2015</b>	<b>38 082 322</b>	<b>86 218</b>	<b>6 099 907</b>	<b>(22 288 506)</b>	<b>21 979 941</b>	<b>Balance as at June 30, 2015</b>

**MINES ABCOURT INC.****TABLEAUX DES FLUX DE TRÉSORERIE****EXERCICES CLOS LES 30 JUIN**

(en dollars canadiens)

**ABCOURT MINES INC.****STATEMENTS OF CASH FLOWS****YEARS ENDED JUNE 30**

(in Canadian dollars)

	<b>2015</b>	<b>2014</b>	
	\$	\$	
<b>ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES</b>			<b>OPERATING ACTIVITIES</b>
Perte nette et perte globale	(1 013 091)	(331 967)	Net loss and comprehensive loss
Éléments n'impliquant aucun mouvement de trésorerie :			Items not involving cash:
Rémunération et paiements fondés sur des actions	6 400	14 100	Share-based compensation
Charge de désactualisation	22 968	20 880	Accretion expense
Amortissement des immobilisations corporelles	8 321	10 175	Amortization of property, plant and equipment
Dépréciation des actifs de prospection et d'évaluation	725 184	-	Impairment of exploration and evaluation assets
Impôts sur le résultat et impôts différés	(184 391)	(10 140)	Income taxes and deferred taxes
	(434 609)	(296 952)	
Revenus d'intérêts	(6 035)	(17 391)	Interest income
Revenus d'intérêts encaissés	6 416	20 414	Interest received
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement (note 4)	(105 870)	352 815	Net change in non-cash operating working capital items (Note 4)
	(540 098)	58 886	
<b>ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>			<b>FINANCING ACTIVITIES</b>
Émission d'actions et de bons de souscription	2 365 465	1 158 275	Shares and warrants issuance
Souscriptions reçues d'avance	(280 000)	280 000	Prepaid subscriptions
Frais d'émission d'actions	(88 334)	(21 321)	Share issuance expenses
	1 997 131	1 416 954	
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>			<b>INVESTING ACTIVITIES</b>
Crédit d'impôt relatif aux ressources et droits miniers encaissés	456 850	1 434 200	Tax credit related to resources and mining duties received
Encaisse réservée à la prospection et à l'évaluation	(146 000)	-	Cash reserved for exploration and evaluation
Dépôt pour la restauration du site minier Elder	(240 336)	-	Deposit for restoration of Elder mining site
Acquisition d'immobilisations corporelles	(160 624)	(442 386)	Acquisition of property, plant and equipment
Acquisition d'actifs de prospection et d'évaluation	(14 889 285)	(11 131 965)	Acquisition of exploration and evaluation assets
Ventes d'or et d'argent	13 485 248	8 227 807	Gold and silver sales
	(1 494 147)	(1 912 344)	
<b>DIMINUTION DE LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE</b>	(37 114)	(436 504)	<b>CASH AND CASH EQUIVALENTS DECREASE</b>
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT</b>	934 486	1 370 990	<b>CASH AND CASH EQUIVALENTS, BEGINNING OF YEAR</b>
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN</b>	897 372	934 486	<b>CASH AND CASH EQUIVALENTS, END OF YEAR</b>

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse et du dépôt à terme. / Cash and cash equivalents consist of cash and term deposit.

**1- STATUTS CONSTITUTIFS, NATURE DES ACTIVITÉS ET CONTINUITÉ DE L'EXPLOITATION**

Mines Abcourt inc. a été constituée en personne morale par lettres patentes de fusion en janvier 1971 et a continué son existence en vertu de la Partie 1A de la Loi sur les compagnies du Québec en mars 1981. Le 14 février 2011, la Société a été continuée automatiquement en vertu de la Loi sur les sociétés par actions (Québec) par suite de l'entrée en vigueur de cette loi. La Société se spécialise dans l'acquisition et l'exploration de propriétés minières au Canada. Ses actions se négocient à la Bourse de croissance TSX sous le symbole ABI, à la Bourse de Berlin sous le symbole AML-BE et à la Bourse de Francfort sous le symbole AML-FF. Le siège social de la Société est situé au 506 des Falaises, Mont-St-Hilaire (Québec) J3H 5R7. À la mine Abcourt-Barvue, la Société a des réserves de minerai exploitable économiquement. De plus, à la mine Elder, depuis près de deux ans, la Société procède à une évaluation souterraine de la minéralisation. La prospection et l'évaluation de gisements de minéraux impliquent d'importants risques financiers. Le succès de la Société dépendra d'un certain nombre de facteurs dont, entre autres, les risques liés à l'exploration et à l'extraction, les questions relatives à la réglementation ainsi que les règlements en matière d'environnement et autres règlements.

La Société enregistre des pertes année après année et elle a accumulé un déficit de 22 288 506 \$ au 30 juin 2015 (21 185 902 \$ en 2014). En effet, la Société dépend de sa capacité à obtenir des fonds afin de s'acquitter de ses engagements et obligations dans le cours normal de ses activités. Malgré le fait que la vente d'or et d'argent du projet Elder génère des revenus, la direction cherche régulièrement à obtenir du financement additionnel sous forme d'émission d'actions afin de combler ses besoins de liquidités et ce, afin de poursuivre ses activités. Malgré le fait qu'elle ait réussi dans le passé, il n'y a aucune garantie de réussite pour l'avenir.

Bien que la direction ait engagé une personne qualifiée pour vérifier le droit de propriété concernant les propriétés minières dans lesquelles la Société détient une participation conformément aux normes de l'industrie visant la phase courante d'exploration de ces propriétés, ces procédures ne garantissent pas le titre de propriété à la Société. Le titre de propriété peut être assujéti à des accords antérieurs non reconnus et ne pas être conforme aux exigences en matière de réglementation. Il n'y a aucune indication à ce jour que ces situations puissent exister.

Les états financiers ci-joints ont été établis selon l'hypothèse de la continuité de l'exploitation, où les actifs sont réalisés et les passifs réglés dans le cours normal des activités, et ne tiennent pas compte des ajustements qui devraient être effectués à la valeur comptable des actifs et des passifs, aux montants présentés au titre des produits et des charges et au classement des postes de l'état de la situation financière si l'hypothèse de la continuité de l'exploitation n'était pas fondée. Ces ajustements pourraient être importants.

Les présents états financiers ont été approuvés par le conseil d'administration le 27 octobre 2015.

**1- STATUTE OF INCORPORATION, NATURE OF ACTIVITIES AND GOING CONCERN**

Abcourt Mines Inc. was constituted by letters patent of amalgamation in January 1971 and continued its existence under Part 1A of the Quebec Companies Act in March 1981. On February 14, 2011, the Company was automatically continued under Business Corporations Act (Quebec) following the entry into force of this law. The Company is engaged in the acquisition and exploration of mining properties in Canada. Its shares are trading on TSX Venture Exchange under the symbol ABI, on Berlin Stock Exchange under the symbol AML-BE and on Frankfurt Exchange under the symbol AML-FF. The address of the Company's head office is 506 des Falaises, Mont-St-Hilaire, (Quebec) J3H 5R7. The Company has economical ore reserves on the Abcourt-Barvue property. In addition, at Elder mine, for nearly two years, the Company proceeds with an underground evaluation of the mineralization. The exploration and evaluation of mineral deposits involves significant financial risks. The success of the Company depends on a number of factors, including exploration and extraction risks, regulatory issues, environmental regulations and other regulations.

The Company has recorded losses year after year and the Company has accumulated a deficit amounting to \$22,288,506 as at June 30, 2015 (\$21,185,902 in 2014). In fact, the Company depends on its ability to raise funds in order to discharge its commitments and liabilities in the normal course of business. Despite the fact that the sale of gold and silver from the Elder project generates revenues, management regularly seeks additional forms of financing through the issuance of shares to meet its liquidity needs to continue its operations. In spite of the success obtained in the past, there is no guarantee of success for the future.

Although management has engaged a qualified person to verify titles of the mining properties in which the Company has an interest, in accordance with industry standards for the current stage of exploration of such properties, these procedures do not guarantee the Company's property title. Property title may be subject to unregistered prior agreements and non-compliant with regulatory requirements. There is no indication to date that these situations may exist.

The accompanying financial statements have been prepared on a going concern basis, which contemplates the realization of assets and liquidation of liabilities during the normal course of operations, and do not reflect the adjustments to the carrying values of assets and liabilities, the reported revenues and expenses and statement of financial position classifications that would be necessary if the going concern assumption would not be appropriate. These adjustments could be substantial.

These financial statements were approved by the Board of Directors on October 27, 2015.



**2- APPLICATION DES IFRS NOUVELLES ET RÉVISÉES****IFRS nouvelles et modifiées, en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2014****Modifications d'IAS 32, Compensation d'actifs financiers et de passifs financiers et informations à fournir connexes**

Les modifications d'IAS 32 s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014. Elles précisent que la Société a un droit juridiquement exécutoire de compenser si ce droit n'est pas subordonné à un événement futur et s'il est exécutoire tant dans le cours normal des affaires qu'en cas de défaut, d'insolvabilité ou de faillite de la Société ou de toute contrepartie. La Société a adopté les modifications d'IAS 32 et il n'y a eu aucune incidence significative pour la Société.

**IFRIC 21, Droits ou taxes**

IFRIC 21 fournit des indications sur la comptabilisation des prélèvements conformément aux exigences de la norme IAS 37, Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels. L'interprétation définit un prélèvement comme une sortie de fonds d'une entité imposée par un gouvernement conformément à la législation en vigueur. On note également que les prélèvements ne résultent pas de contrats de l'exécuteur ni d'autres arrangements contractuels. L'interprétation confirme aussi que l'entité comptabilise un passif pour un prélèvement uniquement lorsque l'événement déclencheur spécifié dans la législation se produit. La Société a adopté cette norme le 1<sup>er</sup> juillet 2014 mais cette adoption n'a pas eu d'incidence significative sur les états financiers.

**IFRS nouvelles et révisées, publiées mais non encore entrées en vigueur****IFRS 9, Instruments financiers**

En juillet 2014, l'IASB a publié IFRS 9 laquelle remplace IAS 39 Instruments financiers: comptabilisation et évaluation. IFRS 9 introduit des améliorations comprenant un modèle plus logique de classification et d'évaluation des actifs financiers, un modèle unique de dépréciation plus prospectif, fondé sur les pertes de crédit attendues et un modèle de comptabilité de couverture substantiellement modifié. Cette norme s'applique aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018, l'adoption anticipée étant permise. La Société n'a pas encore déterminé l'incidence de l'adoption de cette norme sur ses états financiers.

**2- APPLICATION OF NEW AND REVISED IFRS****New and revised standards that are effective since July 1<sup>st</sup>, 2014****Amendments to IAS 32 Offsetting Financial Assets and Financial Liabilities and the related disclosures**

The amendments to IAS 32 are effective for annual periods beginning on or after January 1<sup>st</sup>, 2014. They clarify that an entity currently has a legally enforceable right to set off if that right is not contingent on a future event, and enforceable both in a normal course of business and in the event of default, insolvency or bankruptcy of the Company and all counterparties. The Company adopted amendments to IAS 32 and there was no significant impact for the Company.

**IFRIC 21, Levies**

IFRIC 21 provides guidance on accounting for levies in accordance with the requirements of IAS 37, Provisions, Contingent Liabilities and Contingent Assets. The interpretation defines a levy as an outflow from an entity imposed by a government in accordance with legislation. It also notes that levies do not arise from executor contracts or other contractual arrangements. The interpretation also confirms that an entity recognizes a liability for a levy only when the triggering event specified in the legislation occurs. The Company adopted this standard on July 1<sup>st</sup>, 2014 but this adoption has not had a material impact on the financial statements.

**New and revised IFRS issued but not yet effective****IFRS 9, Financial Instruments**

In July 2014, the IASB published IFRS 9 which replaces IAS 39 Financial Instruments: Recognition and Measurement. IFRS 9 introduces improvements which include a logical model for classification and measurement of financial assets, a single, forward-looking "expected loss" impairment model and a substantially-reformed approach to hedge accounting. IFRS 9 is effective for annual reporting periods beginning on or after January 1<sup>st</sup>, 2018. Earlier application is permitted. The Company has not yet assessed the impact of this new standard on its financial statements.

**3- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES****Déclaration de conformité**

Les présents états financiers de Mines Abcourt inc. ont été préparés par la direction conformément aux IFRS. Les méthodes comptables énoncées ci-dessous ont été appliquées d'une manière uniforme à toutes les périodes présentées dans les présents états financiers, sauf indication contraire.

**Monnaie fonctionnelle**

La monnaie de présentation et la monnaie de l'ensemble des opérations de la Société est le dollar canadien, puisqu'il représente la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel la Société exerce ses activités.

**Conversion de devises**

Les états financiers de la Société sont présentés en devises canadiennes, ce qui correspond à la devise fonctionnelle. Les transactions en monnaies étrangères sont converties au cours de change en vigueur au moment où elles sont effectuées. À chaque arrêté des comptes, les actifs et les passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis aux cours de clôture. Les différences de change qui résultent des opérations sont inscrites au compte de résultat de la période. Les différences de change liées à des opérations d'exploitation sont enregistrées dans les résultats de la période; les différences de change liées à des opérations de financement sont comptabilisées en résultat ou en capitaux propres.

**Trésorerie et équivalents de trésorerie**

La Société présente dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie l'encaisse et les dépôts à terme ayant une échéance initiale égale ou inférieure à trois mois à compter de la date d'acquisition et les dépôts à terme rachetables en tout temps.

**Crédit d'impôt relatif aux ressources et crédit de droits miniers**

La Société a droit à un crédit d'impôt relatif aux ressources de 28 % sur les dépenses de prospection et d'évaluation admissibles engagées dans la province de Québec. De plus, la Société a droit à un crédit de droits miniers équivalent à 16 % de 50 % des dépenses de prospection et d'évaluation admissibles, déduction faite du crédit d'impôt relatif aux ressources. Ces montants sont comptabilisés en fonction des estimations de la direction et si la Société est raisonnablement assurée qu'ils seront encaissés. À ce moment, le crédit d'impôt relatif aux ressources et le crédit de droits miniers sont comptabilisés en réduction des frais de prospection et d'évaluation.

**3- SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES****Statement of Compliance**

These financial statements of Abcourt Mines Inc. were prepared by management in accordance with IFRS. The accounting policies set out below have been applied consistently to all periods presented in these financial statements, unless otherwise indicated.

**Functional Currency**

The reporting currency and the currency of all operations of the Company is the Canadian dollar, since it represents the currency of the primary economic environment in which the Company operates.

**Currency Conversion**

The financial statements of the Company are reported in Canadian currency, which is the functional currency. Transactions in foreign currencies are translated at the exchange rates prevailing at the time they are made. At each closing date, assets and liabilities denominated in foreign currencies are converted at closing. Exchange differences resulting from transactions are recorded in the income statement for the period. Exchange differences relating to operating activities are recorded in earnings for the period; exchange differences related to financing transactions are recognized in loss or in equity.

**Cash and Cash Equivalents**

The Company presents cash and term deposits with original maturities of three months or less from acquisition date and term deposits redeemable in any time in cash and cash equivalents.

**Tax Credit Related to Resources and Mining Duties Credit**

The Company is entitled to a tax credit related to resources of 28% on eligible exploration and evaluation expenses incurred in the province of Quebec. In addition, the Company is entitled to a mining duties credit equal to 16% of 50% of eligible exploration and evaluation expenditures, reduced of tax credit related to resources. These amounts are based on estimates made by management and if the Company is reasonably certain that they will be received. At this time, tax credit related to resources and mining duties credit are recorded as a reduction of exploration and evaluation expenses.

**3- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)****Stocks de lingots d'or et d'argent**

Les stocks de lingots d'or et d'argent sont comptabilisés à la valeur nette de réalisation. La valeur nette de réalisation représente le prix de vente estimé dans le cours normal des activités diminué des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente. Le prix de vente des métaux correspond au cours du prix de l'or et de l'argent sur les marchés financiers au 30 juin 2015 et au 30 juin 2014. Ce sont des produits en transit, en raffinage ou en dépôt à la Monnaie Royale Canadienne et en attente d'être vendus au 30 juin 2015 et au 30 juin 2014.

**Encaisse réservée à la prospection et à l'évaluation**

L'encaisse réservée à la prospection et à l'évaluation représente le produit de financements accreditifs non dépensés. Selon les restrictions imposées sur ces sources de financement, la Société doit consacrer les fonds à la prospection et à l'évaluation de propriétés minières. Au 30 juin 2015, l'encaisse à dépenser en frais de prospection et d'évaluation s'élève à environ 146 000 \$ (nil au 30 juin 2014).

**Actifs de prospection et d'évaluation**

Les dépenses engagées avant que l'entité n'ait obtenu les droits légaux de prospecter une zone spécifique sont comptabilisées en charge. Les dépenses liées au développement des ressources minérales ne sont pas comptabilisées en tant qu'actifs de prospection et d'évaluation. Dans le futur, les dépenses liées au développement seront inscrites à l'actif seulement après que la faisabilité technique et la viabilité commerciale d'une zone spécifique aient été démontrées et lorsque les critères de comptabilisation d'IAS 16 *Immobilisations corporelles* ou d'IAS 38 *Immobilisations incorporelles* sont satisfaits.

Tous les coûts associés à l'acquisition de propriétés minières et aux activités de prospection et d'évaluation sont capitalisés aux actifs de prospection et d'évaluation. Les coûts capitalisés sont limités aux coûts reliés aux acquisitions et aux activités de prospection et d'évaluation pouvant être associés à la découverte de ressources minérales spécifiques, ce qui exclut les coûts liés à la production et les frais d'administration et autres coûts indirects similaires. Les dépenses de prospection et d'évaluation sont capitalisées lorsqu'elles satisfont à tous les critères suivants :

- elles sont destinées à être utilisées pour la production de minerai ;
- les propriétés ont été acquises et les dépenses ont été engagées en vue d'une utilisation durable ; et
- elles ne sont pas destinées à être vendues dans le cours normal des affaires.

**3- SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)****Gold and Silver Ingots in Inventory**

Gold and silver inventories are recorded at net realizable value. Net realizable value is the estimated selling price in the ordinary course of business less any applicable estimated selling expenses. The selling price of metals is the price of gold and silver on the financial market as at June 30, 2015 and as at June 30, 2014. These products are in transit, being refined or on deposit at the Royal Canadian Mint, waiting to be sold as of June 30, 2015 and as of June 30, 2014.

**Cash Reserved for Exploration and Evaluation**

Cash reserved for exploration and evaluation represents proceeds from flow-through financings not yet spent in exploration and evaluation expenses. The Company must use these funds for mining exploration and evaluation activities in accordance with restrictions imposed by those financings. As at June 30, 2015, cash reserved for exploration and evaluation is amounting to approximately \$146,000 (Nil as at June 30, 2014).

**Exploration and Evaluation Assets**

Expenditures incurred before the entity has obtained the legal rights to explore a specific area are recognized as expenses. Expenditures related to the development of mineral resources are not recognized as exploration and evaluation assets. In the future, expenditures related to the development will be accounted as an asset only when the technical feasibility and commercial viability of a specific area are demonstrated and when recognition criteria of IAS 16 *Property, Plant and Equipment* or IAS 38 *Intangible Assets* are fulfilled.

All costs associated with property acquisition and exploration and evaluation activities are capitalized as exploration and evaluation assets. Costs that are capitalized are limited to costs related to acquisition and exploration and evaluation activities that can be associated with the discovery of specific mineral resources, and do not include costs related to production and administrative expenses and other general indirect costs. Exploration and evaluation expenditures are capitalized when the following criteria are satisfied:

- they are held for use in the production of mineral resources;
- the properties have been acquired and expenses have been incurred with the intention of being used on a continuing basis; and
- they are not intended for sale in the ordinary course of business.

**3- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)****Actifs de prospection et d'évaluation (suite)**

Les coûts reliés à l'acquisition des propriétés minières et aux dépenses de prospection et d'évaluation sont capitalisés par propriété jusqu'à ce que la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale soient démontrées. Lorsque la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale peuvent être démontrées, les coûts capitalisés aux actifs de prospection et d'évaluation sont reclassés à titre d'actifs miniers en développement et ils sont amortis dès qu'il est établi que l'actif a atteint la phase de production. Les actifs de prospection et d'évaluation sont soumis à un test de dépréciation avant le reclassement, et toute perte de valeur est alors comptabilisée. La vente de lingots d'or et d'argent a été comptabilisée en diminution des frais de prospection et d'évaluation du projet « Elder ».

La Société revoit périodiquement les faits et circonstances indiqués à la norme IFRS 6 indiquant la nécessité de soumettre les actifs de prospection et d'évaluation à des tests de dépréciation. Lorsque les faits et circonstances suggèrent que la valeur comptable d'un actif de prospection et d'évaluation peut excéder sa valeur recouvrable, l'actif est soumis à un test de dépréciation. La valeur recouvrable correspond à la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente et la valeur d'utilité de l'actif (valeur actuelle des flux de trésorerie attendus). Lorsque la valeur recouvrable d'un actif de prospection et d'évaluation est inférieure à sa valeur comptable, la valeur comptable de l'actif est ramenée à sa valeur recouvrable par la comptabilisation d'une perte de valeur. La valeur comptable des actifs de prospection et d'évaluation ne représente pas nécessairement la valeur présente ou future.

Une perte de valeur comptabilisée au cours de périodes antérieures pour un actif de prospection et d'évaluation et pour un actif minier en développement est reprise s'il y a eu une augmentation du potentiel de service estimé de l'actif, résultant soit de son utilisation, soit de sa vente, depuis la date à laquelle une perte de valeur a été comptabilisée pour la dernière fois pour cet actif. Si tel est le cas, la valeur comptable de l'actif est augmentée à hauteur de sa valeur recouvrable, sans être supérieure à la valeur comptable qui aurait été déterminée (nette des amortissements) si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée pour cet actif au cours d'exercices antérieurs.

**3- SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)****Exploration and Evaluation Assets (continued)**

Costs related to the acquisition of mining properties and to exploration and evaluation expenditures are capitalized by property until the technical feasibility and commercial viability of extracting a mineral resource are demonstrable. When the technical feasibility and commercial viability of extracting a mineral resource are demonstrated, exploration and evaluation assets are reclassified as mining assets under development and are amortized once it is established that the asset has reached its production stage. Exploration and evaluation assets are assessed for impairment before reclassification, and any impairment loss is recognized. Sales of ingots of gold and silver are recorded as a reduction of the exploration and evaluation expenses of "Elder" project.

The Company reconsiders periodically facts and circumstances in IFRS 6 that require testing exploration and evaluation assets for impairment. When facts and circumstances suggest that the carrying amount of exploration and evaluation assets may exceed its recoverable amount, the asset is tested for impairment. The recoverable amount is the higher of fair value less costs for sale and value in use of the asset (present value of the future cash flows expected). When the recoverable amount of an exploration and evaluation asset is less than the carrying amount, the carrying amount of the asset is reduced to its recoverable amount by recording an impairment loss. The carrying amount of exploration and evaluation assets do not necessarily represents present-time or future value.

The prior years recognized impairment for exploration and evaluation asset and for mining assets under development is reversed if there is an increase of the economic potential of asset, resulting from its use or sale since the last time an impairment has been recorded for this asset. If any, the carrying value of this asset is increased up to its recoverable amount, without being higher than it would have been recorded (net of amortization) like if the impairment had never been recognized for this asset in the prior years.

**3- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)****Dépréciation d'actifs à long terme**

Les actifs à long terme sont soumis à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente et la valeur d'utilité (valeur actuelle des flux de trésorerie futurs attendus). Une perte de valeur est constatée lorsque leur valeur comptable excède la valeur recouvrable. La perte de valeur constatée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa valeur recouvrable.

**Immobilisations corporelles**

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût historique diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur. Le coût historique inclut les dépenses directement attribuables à l'acquisition de l'actif. Les coûts subséquents sont inclus dans la valeur de l'actif ou reconnus comme un actif distinct, selon le plus approprié, seulement lorsqu'il est plus probable que les avantages économiques futurs associés à cet actif profiteront à la Société et que le coût peut être mesuré de manière fiable.

L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé selon la méthode dégressive et selon les taux indiqués ci-après :

Véhicule	30 %
Mobilier et équipement	20 %

L'équipement de l'usine de traitement, l'usine de traitement d'eau et les dépenses encourues pour le parc à résidus ne sont pas amortis puisqu'ils ne sont pas prêts à être mis en service.

Les gains ou les pertes découlant de la cession d'une immobilisation sont déterminés en comparant le produit net tiré de la cession à la valeur comptable nette de l'actif et sont inclus à l'état de la perte nette et de la perte globale.

**Instruments financiers**

Les actifs financiers sont constatés initialement à la juste valeur et leur évaluation ultérieure dépend de leur classement parmi les catégories suivantes : placements détenus jusqu'à leur échéance, disponibles à la vente, prêts et créances et à la juste valeur par le biais du résultat net (« JVBRN »). Leur classement dépend de l'objet visé lorsque les instruments financiers ont été acquis ou émis, de leurs caractéristiques et de leur désignation par la Société. La comptabilisation à la date de transaction est utilisée.

**3- SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)****Impairment of Long-lived Assets**

Long-lived assets are tested for recoverability whenever events or changes in circumstances indicate that their carrying amount may not be recoverable. The recoverable amount is the higher of its fair value less costs for sale and its value in use (present value of the future cash flows expected). An impairment loss is recognized when their carrying value exceeds the recoverable amount. The amount of the impairment loss is determined as the excess of the carrying value of the asset over its recoverable amount.

**Property, Plant and Equipment**

Property, plant and equipment are accounted for at historical cost less accumulated amortization and accumulated impairment losses. Historical cost includes expenditures that are directly attributable to the acquisition of the asset. Subsequent costs are included in the asset's carrying amount or recognized as a separate asset, as appropriate, only when it is probable that future economic benefits associated with the item will flow to the Company and the cost can be measured reliably.

Amortization of property, plant and equipment is calculated using declining method and at the following rates:

Vehicle	30%
Equipment and furniture	20%

Equipment for the mill, the water treatment plant and the expenses incurred for the tailings pond are not amortized because they are not ready for use.

Gains or losses on disposal of property, plant and equipment are determined by comparing the net proceeds with the net carrying amount of the asset and are included in the statement of net loss and comprehensive loss.

**Financial Instruments**

Financial assets are initially recognized at fair value and their subsequent measurement is dependent on their classification in the following categories: held-to-maturity investments, available-for-sale, loans and receivables and at fair value through profit or loss ("FVTPL"). Their classification depends on the purpose, for which the financial instruments were acquired or issued, their characteristics and the Company's designation of such instruments. Transaction date accounting is used.

**3- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)****Instruments financiers (suite)**

## Placements détenus jusqu'à leur échéance

Les placements détenus jusqu'à leur échéance sont des actifs financiers non dérivés, assortis de paiements déterminés ou déterminables et d'une échéance fixe, que la direction de la Société a l'intention manifeste et la capacité de conserver jusqu'à leur échéance. Après la comptabilisation initiale, les placements détenus jusqu'à leur échéance sont évalués au coût amorti au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif, diminué de toute perte de valeur. La Société n'a aucun actif financier désigné comme placement détenu jusqu'à leur échéance.

## Disponibles à la vente

Les actifs financiers disponibles à la vente sont des actifs financiers non dérivés qui sont désignés comme étant disponibles à la vente, ou qui ne sont pas classés dans les prêts et créances, dans les placements détenus jusqu'à leur échéance ni dans les actifs à la JVBRN. Les actifs financiers disponibles à la vente sont comptabilisés à la juste valeur, les gains et les pertes non réalisés étant inclus dans les autres éléments de la perte globale jusqu'à ce qu'ils soient réalisés, moment où le gain ou la perte cumulé est transféré dans le résultat net. La Société n'a aucun actif financier désigné comme étant disponible à la vente.

## Prêts et créances

Les prêts et créances sont des actifs financiers non dérivés à paiements déterminés ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif et ne sont pas détenus à des fins de transaction ni disponibles à la vente. Ces actifs sont initialement comptabilisés à la juste valeur, et ensuite évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. La trésorerie et les équivalents de trésorerie, l'encaisse réservée à la prospection et à l'évaluation, le dépôt à terme, le dépôt pour la restauration du site minier Elder et les autres débiteurs sont classés comme prêts et créances.

## Actifs financiers à la JVBRN

Les actifs financiers désignés comme étant à la JVBRN comprennent les actifs financiers détenus par la Société à des fins de prise de bénéfices à court terme, les dérivés qui ne se trouvent pas dans une relation de couverture admissible ainsi que les actifs volontairement classés dans cette catégorie, sous réserve de la satisfaction de certains critères. Ces actifs financiers sont évalués à la juste valeur, et tout profit ou toute perte qui en résulte est comptabilisé en résultat net. La Société n'a aucun actif financier à la JVBRN.

**3- SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)****Financial Instruments (continued)**

## Held-to-maturity investments

Held-to-maturity investments are non-derivative financial assets with fixed or determinable payments and fixed maturities that the Company's management has the intention and ability to hold to maturity. After initial recognition, held-to-maturity investments are measured at amortized cost using the effective interest method, less impairment loss. The Company has no held-to-maturity investment.

## Available-for-sale

Available-for-sale financial assets are non-derivative financial assets that are designated as available-for-sale, or that are not classified as loans and receivables, held-to-maturity or at FVTPL assets. Available-for-sale financial assets are carried at fair value with unrealized gains and losses included in accumulated other comprehensive loss until realized; the cumulative gain or loss is then transferred to profit or loss statement. The Company has no available-for-sale investment.

## Loans and receivables

Loans and receivables are non-derivative financial assets with fixed or determinable payments that are not quoted in an active market and are not held for trading purposes or available for sale. These assets are initially recognized at fair value and subsequently measured at amortized cost using the effective interest method. Cash and cash equivalents, cash reserved for exploration and evaluation, term deposit, deposit for restoration of Elder mining site and other receivables are classified as loans and receivables.

## Financial assets at FVTPL

Financial assets at FVTPL include financial assets held by the Company for short-term profit, derivatives not in a qualifying hedging relationship and assets voluntarily classified in this category, subject to meeting specified criteria. These assets are measured at fair value, with any resulting gain or loss recognized in the profit or loss statement. The Company has no financial asset classified as FVTPL.

**3- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)****Instruments financiers (suite)**

## Autres passifs

Les autres passifs sont comptabilisés initialement à la juste valeur diminuée des coûts de transaction directement imputables. Ils sont ensuite évalués au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif et comprennent tous les passifs financiers autres que les instruments dérivés. Les créateurs et charges à payer et la provision liée à la restauration du site minier Elder sont classés comme autres passifs.

## Coûts de transaction

Les coûts de transaction liés aux actifs financiers à la JVBRN sont passés en charge au moment où ils sont engagés. Les coûts de transactions liés aux actifs financiers disponibles à la vente, aux placements détenus jusqu'à leur échéance et aux prêts et créances sont comptabilisés en augmentation de la valeur comptable de l'actif et les coûts de transactions liés aux autres passifs sont comptabilisés en diminution de la valeur comptable du passif. Ils sont ensuite constatés sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

## Méthode du taux d'intérêt effectif

La méthode du taux d'intérêt effectif est une méthode de calcul du coût amorti d'un actif ou d'un passif financier et d'affectation des produits d'intérêts ou des charges d'intérêts au cours de la période concernée. Le taux d'intérêt effectif est le taux qui actualise exactement les flux de trésorerie futurs estimatifs (y compris les coûts de transaction) sur la durée de vie prévue de l'actif ou du passif financier ou, si cela est approprié, sur une période plus courte.

**Provisions liées à la restauration de sites miniers**

La Société doit se conformer aux lois et règlements environnementaux promulgués par les autorités fédérales et provinciales. À la date de présentation de l'information financière, la direction estime que la Société exerce ses activités en conformité avec les lois et règlements présentement en vigueur (sauf ce que présenté dans la note 13). Afin de tenir compte des mouvements de trésorerie estimatifs nécessaires pour régler les obligations découlant des plans de fermeture acceptables en matière de protection de l'environnement (tels le démantèlement et la démolition d'infrastructures, le retrait des matières résiduelles et la remise en état des lieux), des provisions sont enregistrées dans l'exercice financier où l'obligation actuelle de restauration de sites miniers existe et qu'il est probable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que l'obligation peut être estimée de manière fiable. Ces provisions sont établies en fonction de la meilleure estimation des coûts futurs, basée sur les informations disponibles en date de l'état de la situation financière.

**3- SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)****Financial Instruments (continued)**

## Other liabilities

Other liabilities are initially recognized at fair value less transaction costs directly attributable. Thereafter, they are measured at amortized cost using the effective interest method and other liabilities and include all financial liabilities, other than derivative instruments. Accounts payable and accrued liabilities and decommissioning provision for Elder mining site are classified as other liabilities.

## Transaction costs

Transaction costs related to financial assets at FVTPL are recognized as expenses as incurred. Transaction costs related to available-for-sale financial assets, to held-to-maturity investment and to loans and receivables are added to the carrying value of the asset and transaction costs related to other liabilities are netted against the carrying value of liability. They are then recognized over the expected life of the instrument using the effective interest method.

## Effective interest method

The effective interest method is a method of calculating the amortized cost of a financial asset/liability and of allocating interest income/expense over the relevant period. The effective interest rate is the rate that exactly discounts estimated future cash flows (including transaction costs) through the expected life of the financial asset or liability, or, if appropriate, a shorter period.

**Decommissioning Provisions for Mining Sites**

The Company is subject to environmental laws and regulations enacted by federal and provincial authorities. As of the reporting date, management believes that the Company's operations are in compliance with current laws and regulations (except as disclosed in Note 13). To take into account the estimated cash flows required to settle its obligations arising from environmentally acceptable closure plans (such as dismantling and demolition of infrastructures, removal of residual matter and site restoration), provisions are recognized in the year, when the Company has an actual restoration mining site obligation and it is likely that an outflow will be required in settlement of the obligation and the obligation is reasonably determinable. These provisions are determined on the basis of the best estimates of future costs, based on information available on the reporting date.

**3- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)****Provisions liées à la restauration de sites miniers (suite)**

Les coûts futurs sont actualisés en utilisant un taux d'actualisation avant impôts reflétant les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à ce passif. Lors de l'établissement de la provision, un actif correspondant est comptabilisé dans l'actif minier en question.

La provision est revue annuellement afin de refléter la variation des sorties estimées de ressources suite aux changements au niveau des obligations ou de la législation, la variation du taux d'actualisation courant fondé sur le marché ou l'augmentation qui reflète le passage du temps. La désactualisation du passif à sa juste valeur en raison de l'écoulement du temps est imputée aux résultats, tandis que les changements découlant des révisions apportées à la date ou au montant de l'estimation initiale des flux de trésorerie non actualisés sont comptabilisés à titre de composante de la valeur comptable de l'actif à long terme connexe. Les frais liés à la restauration de sites miniers sont comptabilisés en réduction de la provision lorsqu'ils sont engagés. La direction de la Société a déterminé que la provision pour la restauration du site minier Elder se chiffre à 252 646 \$ au 30 juin 2015 (229 678 \$ au 30 juin 2014). Aucune autre provision n'est nécessaire en relation avec les autres propriétés de la Société.

**Rémunération et paiements fondés sur des actions**

La Société comptabilise la charge de rémunération à base d'actions sur la période d'acquisition des droits aux options d'achat d'actions. Les options d'achat d'actions octroyées aux employés et aux administrateurs et le coût des services reçus en contrepartie sont évalués et constatés sur la base de la juste valeur en utilisant le modèle d'évaluation d'options Black-Scholes.

*Transactions dont le paiement est fondé sur des actions réglées en instruments de capitaux propres*

Pour les transactions avec les parties autres que des membres du personnel, la Société évalue les biens ou les services reçus et l'augmentation de capitaux propres qui en est la contrepartie, directement, à la juste valeur des biens ou services reçus, sauf si cette juste valeur ne peut être estimée de façon fiable. Lorsque la Société ne peut estimer de façon fiable la juste valeur des biens ou des services reçus, elle évalue la valeur et l'augmentation des capitaux propres qui en est la contrepartie, indirectement, par référence à la juste valeur des instruments de capitaux propres attribués.

**3- SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)****Decommissioning Provisions for Mining Sites (continued)**

Future costs are discounted using pre-tax rates that reflect current market assessments of the time value of money and the risks specific to the liability. A corresponding asset is recognized in the related mining asset when establishing the provision.

The provision is reviewed annually to reflect changes in the estimated outflow of resources as a result of changes in obligations or legislation, changes in the current market-based discount rate or an increase that reflects the passage of time. The accretion of the liability to its fair value as a result of the passage of time is charged to earnings while changes resulting from the revisions to either the timing or the amount of the original estimate of the undiscounted cash flows are accounted for as part of the carrying amount of the related long-lived asset. Costs of restoration of mining sites are deducted from the provision when incurred. The management of the Company determined that decommissioning provisions for Elder mining site are amounting to \$252,646 as at June 30, 2015 (\$229,678 as at June 30, 2014). No other provision is needed in relation with the other properties of the Company.

**Share-based Compensation**

The Company accounts for stock-based compensation over the vesting period of the rights to stock options. Share purchase options granted to employees and directors and the cost of services received are evaluated and recognized on fair value basis using the Black-Scholes option pricing model.

*Equity-settled Share-based Compensation Transactions*

For transactions with parties other than employees, the Company measures the goods or services received, and the corresponding increase in equity, directly, at the fair value of the goods or services received, unless that fair value cannot be estimated reliably. When the Company cannot estimate reliably the fair value of the goods or services received, it measures their value, and the corresponding increase in equity, indirectly, by reference to the fair value of the equity instruments granted.



**3- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)****Actions accréditives**

La Société considère qu'une émission d'actions accréditives constitue en substance une émission d'actions ordinaires et la vente d'un droit à des déductions fiscales. La vente du droit aux déductions fiscales est évaluée au moyen de la méthode des valeurs résiduelles. Au moment où les actions accréditives sont émises, la vente de déductions fiscales est différée et présentée comme autre passif dans l'état de la situation financière. Lorsque les dépenses admissibles sont engagées (dans la mesure où il y a l'intention d'y renoncer), la vente de déductions fiscales est comptabilisée en résultat comme une réduction des impôts différés et un passif d'impôt différé est comptabilisé pour les écarts temporaires imposables qui proviennent de la différence entre la valeur comptable des dépenses admissibles capitalisées à titre d'actif dans l'état de la situation financière et la valeur fiscale de ces dépenses.

**Bons de souscription**

Dans le cadre de financements, la Société peut octroyer des bons de souscription. Un bon de souscription permet à son détenteur de souscrire à une action à un prix fixé lors de l'octroi pendant une période de temps donnée. Les produits des émissions d'unités sont répartis aux actions et aux bons de souscription au moyen de la méthode des justes valeurs relatives. La Société utilise le modèle d'évaluation Black-Scholes pour calculer la juste valeur des bons de souscription émis.

**Frais d'émission d'actions**

Les frais d'émission d'actions sont comptabilisés en augmentation du déficit de l'exercice au cours duquel ils sont engagés.

**Perte de base par action et diluée**

La perte de base par action est calculée selon la moyenne pondérée des actions en circulation durant l'exercice. La perte par action diluée, qui est calculée selon la méthode du rachat d'actions, est égale à la perte de base par action en raison de l'effet anti-dilutif des options d'achat d'actions et des bons de souscription.

**Constatation des revenus**

Les opérations de placement sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'exercice et les revenus d'intérêts sont comptabilisés d'après le nombre de jours de détention du placement au cours de l'exercice.

Les produits générés par la vente d'or et d'argent du projet Elder sont considérés comme étant des produits directement attribuables au projet et ils sont comptabilisés en réduction des frais de prospection et d'évaluation du projet Elder. Les produits sont comptabilisés lorsque la Société a transféré à l'acheteur les risques et avantages importants inhérents à la propriété des métaux, que le montant des produits peut être évalué de façon fiable et qu'il est probable que les avantages économiques associés à la transaction iront à la Société.

**3- SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)****Flow-through Shares**

The Company considers that the issue of flow-through shares is in substance an issue of common shares and the sale of tax deductions. The sale of tax deductions is measured using the residual method. At the time the flow-through shares are issued, the sale of tax deductions is deferred and presented as other liability in the statement of financial position. When eligible expenditures are incurred (as long as there is the intention to renounce them), the sale of tax deductions is recognized in the income statement as a reduction of deferred tax expense and a deferred tax liability is recognized for the taxable temporary difference that arises from the difference between the carrying amount of eligible expenditures capitalized as an asset in the statement of financial position and its tax base.

**Warrants**

In connection with financings, the Company may grant warrants. A warrant entitles its holder to purchase one share at a price determined at grant for a certain period of time. Proceeds from the sale of units are allocated between shares and warrants issued using the relative fair value method. The Company uses the Black-Scholes pricing model to determine the fair value of warrants issued.

**Share Issuance Expenses**

Share issuance expenses are recorded as an increase of the deficit in the year in which they are incurred.

**Basic and Diluted Loss per Share**

The basic loss per share is calculated using the weighted average of shares outstanding during the year. The diluted loss per share, which is calculated with the treasury method, is equal to the basic loss per share due to the anti-dilutive effect of share purchase options and warrants.

**Revenue Recognition**

Investment transactions are accounted for using the accrual basis and interest income is accrued based on the number of days the investment is held during the year.

Revenue from the sale of gold and silver of Elder project are considered to be directly attributable to the project and are recorded as a reduction of exploration and evaluation expenses of Elder project. Revenue is recognized when the Company has transferred to the buyer the significant risks and rewards incidental to ownership of the metals, the amount of revenue can be measured reliably and it is probable that the economic benefits associated with the transaction will flow to the Company.

**3- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)****Conventions d'option sur des propriétés minières**

Les options sur des intérêts dans des propriétés minières acquises par la Société sont comptabilisées à la valeur de la considération monétaire déboursée, y compris tout autre avantage économique cédé, mais excluant l'engagement de dépenses futures. Puisque l'engagement des dépenses futures ne répond pas à la définition d'un passif, il n'est pas comptabilisé immédiatement. Les dépenses sont comptabilisées uniquement lorsqu'elles sont engagées par la Société.

Lorsque la Société cède des intérêts dans ses propriétés minières, elle utilise la valeur comptable de la propriété avant la vente de l'option comme valeur comptable de la portion de la propriété conservée, et crédite toute considération monétaire reçue ainsi que la juste valeur d'autres actifs financiers à l'encontre de la valeur comptable de cette portion (avec tout excédent comptabilisé comme un gain en résultat net).

**Redevances sur les produits nets de fonderie**

Les redevances sur les produits nets de fonderie ne sont généralement pas comptabilisées au moment de l'acquisition d'une propriété minière puisqu'elles sont considérées comme étant un passif éventuel. Les redevances ne sont comptabilisées que lorsqu'elles sont probables et qu'elles peuvent être évaluées avec une fiabilité suffisante. Des redevances sont payables sur le projet minier Elder (voir notes 7 et 16).

**Impôts sur le résultat et impôts différés**

Un impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et des passifs et les montants utilisés à des fins fiscales à l'exception d'un impôt différé généré par la comptabilisation initiale d'un goodwill ou par la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans le cadre d'une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui, au moment de la transaction, n'affecte ni le résultat comptable, ni le résultat imposable.

L'impôt différé est évalué selon les taux d'impôt dont on attend l'application aux différences temporelles lorsque celles-ci s'inverseront, en fonction des lois adoptées ou quasi adoptées à la date de clôture de présentation de l'information financière et qui, selon ce qu'il est à prévoir, s'appliqueront au résultat imposable des exercices au cours desquels ces écarts temporels sont censés être recouverts ou réglés. L'incidence d'une modification des taux d'imposition sur les actifs et les passifs d'impôts différés est constatée dans le résultat de l'exercice qui comprend la date d'entrée en vigueur de la modification. La Société établit une provision pour moins-value à l'égard des actifs d'impôts différés si, selon les renseignements disponibles, il est probable qu'une partie ou la totalité des actifs d'impôts différés ne sera pas matérialisée.

**3- SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)****Mining Properties Option Agreements**

Options on interests in mining properties acquired by the Company are recorded at the value of the consideration paid, including other benefit given up but excluding the commitment for future expenditures. Commitment for future expenditures does not meet the definition of a liability and thus are not accounted for immediately. Expenditures are accounted for only when incurred by the Company.

When the Company sells interests in a mining property, it uses the carrying amount of the property before the sale of the option as the carrying amount for the portion of the property retained, and credits any cash consideration received and also fair value of other financial assets against the carrying value of this portion (any excess is recognized as a gain in the profit or loss statement).

**NSR Royalties**

The NSR royalties are generally not accounted for when acquiring the mining property since they are deemed to be a contingent liability. Royalties are only accounted for when probable and can be measured with sufficient reliability. Royalties are payable on Elder mining project (see Notes 7 and 16).

**Income Taxes and Deferred Taxes**

Deferred tax is recognized in respect of temporary differences between the carrying amounts of assets and liabilities and the amounts used for taxation purposes except when deferred income results from an initial recognition of goodwill or from initial recognition of assets or liabilities in a transaction that is not a business combination and that affects neither accounting nor taxable profit or loss at the time of the transaction.

Deferred tax is measured at the tax rates that are expected to be applied to temporary differences when they will reverse, based on the laws that have been enacted or substantively enacted by the end of the reporting year and which, expected to apply to taxable income in the years during which those temporary differences are expected to be recovered or settled. The effect on deferred tax assets and liabilities of a change in tax rates is recognized in income or loss in the year that includes the enactment date. The Company establishes a valuation allowance against deferred income tax assets if, based on available information, it is probable that some or all of the deferred tax assets will not be realized.

**3- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)****Impôts sur le résultat et impôts différés (suite)**

Un actif d'impôt différé est comptabilisé au titre des pertes fiscales et crédits d'impôt inutilisés ainsi qu'au titre des différences temporelles déductibles, dans la mesure où il est probable que l'on disposera de bénéfices imposables futurs auxquels ces éléments pourront être imputés. À la fin de chaque période de présentation de l'information financière, la Société réévalue les actifs d'impôts différés non comptabilisés. Le cas échéant, la Société comptabilise un actif d'impôt différé qui ne l'avait pas été antérieurement dans la mesure où il est devenu probable qu'un bénéfice imposable futur permettra de recouvrer l'actif d'impôts différés.

**Informations sectorielles**

La Société exerce actuellement ses activités dans un seul secteur, soit l'acquisition et la prospection et l'évaluation de propriétés minières. Toutes les activités de la Société sont menées au Canada.

**Jugements, estimations et hypothèses comptables significatifs**

L'établissement d'états financiers conformes aux IFRS exige que la direction ait recours à son jugement, fasse des estimations et pose des hypothèses qui influencent l'application des méthodes comptables ainsi que sur la valeur comptable des actifs, des passifs, des produits et des charges. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Les estimations et hypothèses sous-jacentes sont passées en revue régulièrement. Toute révision des estimations comptables est constatée dans la période au cours de laquelle les estimations sont révisées ainsi que dans les périodes futures touchées par ces révisions.

*Sources d'incertitude relative aux estimations*

## a) Dépréciation d'actifs de prospection et d'évaluation

Les actifs de prospection et d'évaluation doivent être soumis à un test de dépréciation lorsque les faits et circonstances suggèrent que leur valeur comptable peut excéder leur valeur recouvrable. Lorsque les faits et les circonstances suggèrent que la valeur comptable excède la valeur recouvrable, la Société doit évaluer, présenter et fournir des informations sur toute perte de valeur qui pourrait en résulter. Les indices de dépréciation de même que l'évaluation de la valeur recouvrable des actifs de prospection et d'évaluation nécessitent une part significative de jugement. La direction prend en compte divers facteurs, notamment, sans s'y limiter, les ressources financières et humaines disponibles, les budgets d'exploration prévus, l'importance et les résultats des travaux antérieurement effectués, les tendances de l'industrie et de l'économie et le prix des substances minérales. À la suite des analyses effectuées au cours de l'exercice 2015, la Société a déprécié la propriété Jonpol et les frais de prospection et d'évaluation s'y rapportant pour un montant de 725 184 \$. Aucune dépréciation ne fut comptabilisée au cours de l'exercice clos le 30 juin 2014.

**3- SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)****Income Taxes and Deferred Taxes (continued)**

A deferred tax asset is recognized for unused tax losses and deductible temporary differences, to the extent that it is probable that future taxable profits will be available against which they can be used. At the end of each reporting period of financial information, the Company reassesses the tax deferred assets not recognized. Where appropriate, the Company records a tax deferred asset that had not been recorded previously to the extent it has become probable that future taxable profits will recover the tax deferred asset.

**Segment Disclosures**

The Company currently operates in a single segment: the acquisition and exploration and evaluation of mining properties. All of the Company's activities are conducted in Canada.

**Significant Accounting Judgments, Estimates and Assumptions**

The preparation of financial statements in accordance with IFRS requires management to use good judgment and to make estimates and assumptions that affect the application of accounting policies as well as the carrying amount of assets, liabilities, revenues and expenses. Actual results may differ from those estimates.

The estimates and underlying assumptions are reviewed regularly. Any revision of accounting estimates is recognized in the period during which the estimate is revised and in future periods affected by these revisions.

*Key sources of uncertainty for estimations*

## a) Impairment of exploration and evaluation assets

Exploration and evaluation assets shall be assessed for impairment when facts and circumstances suggest that their carrying amount may exceed recoverable amount. When facts and circumstances suggest that the carrying amount exceeds the recoverable amount, the Company shall measure, present and disclose any resulting impairment loss. Indications of impairment as well as the evaluation of recoverable amount of exploration and evaluation assets require significant judgment. Management considers various factors including, but are not limited to, financial and human resources available, exploration budgets planned, importance and results of exploration work done previously, industry and economic trends and price of minerals. Based on analyses performed during the year 2015, the Company has impaired the Jonpol property and the related exploration and evaluation costs for a total of \$725,184. No impairment was recognized during the year ended June 30, 2014.

**3- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)****Jugements, estimations et hypothèses comptables significatifs (suite)***Sources d'incertitude relative aux estimations (suite)*

- b) Évaluation du crédit d'impôt relatif aux ressources et du crédit de droits miniers

Les crédits d'impôt relatifs aux ressources et les crédits de droits miniers pour la période courante et les périodes antérieures sont évalués au montant qu'il est prévu de recevoir des autorités fiscales en utilisant les taux d'imposition et la législation en matière de fiscalité qui sont en vigueur ou pratiquement en vigueur à la date de l'état de la situation financière. Des incertitudes existent en ce qui a trait à l'interprétation de la réglementation fiscale, de telle sorte que certaines dépenses pourraient être refusées par les autorités fiscales dans le calcul des crédits, ainsi que sur le montant et le moment du remboursement.

Le calcul de ces crédits implique nécessairement un certain degré d'estimation et de jugement en ce qui a trait à certains éléments dont le traitement fiscal ne peut être déterminé avec certitude jusqu'à ce qu'un avis de cotisation et qu'un paiement aient été reçus des autorités fiscales dont ils relèvent. Des écarts survenant entre le résultat réel suivant la résolution finale de certains de ces éléments et les hypothèses retenues pourraient nécessiter des ajustements aux crédits d'impôt relatifs aux ressources et aux crédits de droits miniers, aux actifs de prospection et d'évaluation et aux charges d'impôt sur le résultat lors d'exercices futurs.

Les montants comptabilisés dans les états financiers sont basés sur les meilleures estimations et le jugement de la direction de la Société tel que décrit ci-dessus. Toutefois, l'incertitude inhérente quant à l'issue finale de ces éléments signifie que la résolution éventuelle pourrait différer des estimations comptables et ainsi avoir une incidence sur la situation financière de la Société et ses flux de trésorerie. La Société fait actuellement l'objet d'une vérification par Revenu Québec concernant l'admissibilité de certaines dépenses à titre de frais de prospection et d'évaluation pris en compte dans le calcul du crédit d'impôt relatif aux ressources (voir note 13).

- c) Rémunération et paiements fondés sur des actions

La juste valeur d'une option d'achat d'actions octroyée aux membres du personnel est établie au moyen du modèle d'évaluation Black-Scholes qui prend en compte le prix d'exercice et la durée prévue de l'option, le cours actuel de l'action sous-jacente, sa volatilité prévue, les dividendes prévus sur l'action et le taux courant d'intérêt sans risque pour la durée prévue de l'option. Les données d'entrées pour le calcul de la juste valeur comportent des estimations visant à aboutir à une approximation qui serait probablement reflétée dans un cours ou dans un prix d'échange négocié de l'option.

**3- SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)****Significant Accounting Judgments, Estimates and Assumptions (continued)***Key sources of uncertainty for estimations (continued)*

- b) Valuation of credit related to resources and mining duties credit

Credit related to resources and mining duties credit for the current and prior periods are measured at the amount expected to be recovered from the taxation authorities using the tax rates and tax laws that have been enacted or substantively enacted at the statement of financial position date. Uncertainties exist with respect to the interpretation of tax regulations for which certain expenditures could be disallowed by the taxation authorities in the calculation of credits, and the amount and timing of their reimbursement.

The calculation of the Company's credits necessarily involves a degree of estimation and judgment in respect of certain items whose tax treatment cannot be determined with certainty until notice of assessments and payments have been received from the relevant taxation authority. Differences arising between the actual results following final resolution of some of these items and the assumptions made could necessitate adjustments to tax credits related to resources, to mining duties credits, to exploration and evaluation assets and to income tax expenses in future periods.

The amounts recognized in the financial statements are derived from the Company's best estimation and management's judgment as described above. However, the inherent uncertainty regarding the outcome of these items means that eventual resolution could differ from the accounting estimates and therefore have an impact on the Company's financial position and its cash flows. The Company is currently subject to a verification by Revenu Québec relating to the eligibility of certain expenses as exploration and evaluation expenses used to calculate tax credit related to resources (see Note 13).

- c) Share-based Compensation

The fair value of share purchase options granted to employees is determined using Black-Scholes pricing model that takes into account the exercise price and expected life of the option, the current price of the underlying stock, its expected volatility, the expected dividends on the stock and the current risk-free interest rate for the expected life of the option. The inputs used to determine the fair value are composed of estimates aim to approximate the expectations that would likely be reflected in a current market or negotiated exchange price for the option.

**3- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)****Jugements, estimations et hypothèses comptables significatifs (suite)***Jugements critiques dans l'application des méthodes comptables*

## a) Provisions liées à la restauration de sites miniers

La Société évalue annuellement ses provisions liées à la restauration de sites miniers. D'importantes estimations et hypothèses sont faites pour déterminer ces obligations puisque plusieurs facteurs ont une incidence sur le montant qui sera finalement payable. Ces facteurs incluent des estimations sur l'étendue et le coût des activités de restauration, les changements législatifs, les impacts environnementaux connus, l'efficacité des mesures de réparation et de restauration et les changements du taux d'actualisation. Ces incertitudes peuvent entraîner des écarts entre les charges réelles et les montants provisionnés.

En date de l'état de la situation financière, les provisions liées à la restauration de sites miniers représentent la meilleure estimation de la direction de la charge nécessaire à l'extinction des obligations actuelles. La direction de la Société a utilisé les estimations incluses dans le "Preliminary Economic Assessment" sur le projet Elder préparé par la firme "Roche Limitée, Groupe Conseil".

## b) Date de début de la production commerciale

La Société évalue le degré d'avancement de la mine Elder pour déterminer le moment où celle-ci deviendra en production commerciale. La Société utilise son jugement et considère un ensemble de critères pour déterminer si la mine est en production commerciale entraînant le reclassement des dépenses capitalisées vers l'actif Mine Elder en production. Les critères utilisés sont entre autres :

- L'atteinte d'un niveau de production de 60 % du niveau prédéterminé; soit une production de 7 500 tonnes de minerai par mois tel que déterminé par "Ressources naturelles Canada";
- La capacité de soutenir une production continue et l'atteinte de résultats opérationnels mensuels significatifs sur une période de trois mois ;
- La teneur récupérée, la valeur du minerai et les coûts d'exploitation ;
- Le degré d'avancement des travaux de prospection et d'évaluation.

**3- SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)****Significant Accounting Judgments, Estimates and Assumptions (continued)***Critical judgments in applying accounting policies*

## a) Decommissioning provisions for mining sites

The Company assesses its decommissioning provisions for mining sites annually. Determining these obligations requires significant estimates and assumptions due to the numerous factors that affect the amount ultimately payable. Such factors include estimate of the scope and cost of restoration activities, legislative amendments, known environmental impacts, the effectiveness of maintenance and restoration measures and changes in the discount rate. These uncertainties may lead to differences between the actual expense and the allowance.

At the date of the statement of financial position, decommissioning provisions for mining sites represent management's best estimate of the charge that will result when the actual obligations are terminated. The management of the Company utilized the estimation included in the "Preliminary Economic Assessment" on the Elder project prepared by the firm "Roche Ltd, Consulting Group".

## b) Start of commercial production

Management assesses the stage of completion of Elder mine to determine when it will begin commercial production. The Company uses its judgments and considers a number of criteria to determine when the mine will enter into commercial production, which will result in a reclassification of all expenses capitalized to Elder Mine assets in production. Among others, the following criteria are used:

- To reach 60% of a production of a predetermined level, that is a production of 7,500 tonnes of ore per month as determined by "Natural Resources Canada";
- The ability to support continuous production and the achievement of significant monthly operating results on a three month period;
- Recovered grade, ore value and operating costs;
- Stage of completion of exploration and evaluation works.

**MINES ABCOURT INC.****NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS**

30 JUIN 2015 ET 30 JUIN 2014

(en dollars canadiens)

**ABCOURT MINES INC.****NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS**

JUNE 30, 2015 AND JUNE 30, 2014

(in Canadian dollars)

**4- RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES AUX FLUX DE TRÉSORERIE**

Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement :

	<b>2015</b>		<b>2014</b>
	\$		\$
Taxes à recevoir	(107 493)		(110 489)
Frais payés d'avance	(21 938)		(13 623)
Autres débiteurs	(76 327)		6 581
Créditeurs et charges à payer	99 888		470 346
	<u>(105 870)</u>		<u>352 815</u>

Éléments sans incidence sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie :

	<b>2015</b>		<b>2014</b>
	\$		\$
Acquisition d'une propriété minière par l'émission d'actions	-		12 000
Amortissement des équipements imputés aux actifs de prospection et d'évaluation	178 623		147 591
Crédit d'impôt relatif aux ressources et droits miniers à recevoir imputés en réduction des actifs de prospection et d'évaluation	-		516 961
Ajustement de crédits d'impôts	40 969		7 635
Options à des courtiers et à des intervenants octroyées	1 179		-
Stocks de lingots d'or et d'argent imputés en diminution des actifs de prospection et d'évaluation	778 740		964 295

**5- DÉPÔT À TERME**

Dépôt à terme, portant intérêt au taux de 1,06 %, échéant en avril 2015, rachetable en tout temps

	<b>2015</b>		<b>2014</b>
	\$		\$
	-		208 360
	<u>-</u>		<u>208 360</u>

**4- COMPLEMENTARY INFORMATION RELATED TO CASH FLOWS**

Net change in non-cash operating working capital items:

	<b>2015</b>		<b>2014</b>
	\$		\$
Taxes receivable	(110 489)		(110 489)
Prepaid expenses	(13 623)		(13 623)
Other receivables	6 581		6 581
Accounts payable and accrued liabilities	470 346		470 346
	<u>352 815</u>		<u>352 815</u>

Items not affecting cash and cash equivalents :

	<b>2015</b>		<b>2014</b>
	\$		\$
Acquisition of a mining property by share issuance	-		12 000
Amortization of equipment accounted for in exploration and evaluation assets	147 591		147 591
Tax credit related to resources receivable and mining duties receivable accounted for as a reduction of exploration and evaluation assets	-		516 961
Tax credits adjustment	7 635		7 635
Brokers and intermediaries options granted	-		-
Gold and silver ingots in inventory, accounted for in reduction of exploration and evaluation assets	964 295		964 295

**5- TERM DEPOSIT**

Term deposit, bearing interest at 1.06%, maturing in April 2015, redeemable at any time

	<b>2015</b>		<b>2014</b>
	\$		\$
	-		208 360
	<u>-</u>		<u>208 360</u>

**MINES ABCOURT INC.**
**NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS**
**30 JUIN 2015 ET 30 JUIN 2014**

(en dollars canadiens)

**ABCOURT MINES INC.**
**NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS**
**JUNE 30, 2015 AND JUNE 30, 2014**

(in Canadian dollars)

**6- IMMOBILISATIONS CORPORELLES**
**6- PROPERTY, PLANT AND EQUIPMENT**

	Équipement de l'usine de traitement / Equipment for the mill \$	Usine de traitement d'eau / Water treatment plant \$	Dépenses encourues pour le parc à résidus / Expenses incurred for the tailings pond \$	Terrains / Lands \$	Véhicule / Vehicle \$	Mobilier et équipement / Furniture and equipment \$	Total \$
<b>Coût / Cost</b>							
Solde au 30 juin 2013 / Balance as at June 30, 2013	2 702 476	76 628	40 728	37 263	61 920	679 791	3 598 806
Acquisitions 2014	-	-	-	-	-	442 386	442 386
Solde au 30 juin 2014 / Balance as at June 30, 2014	2 702 476	76 628	40 728	37 263	61 920	1 122 177	4 041 192
Acquisitions 2015	-	-	-	-	-	160 624	160 624
Solde au 30 juin 2015 / Balance as at June 30, 2015	2 702 476	76 628	40 728	37 263	61 920	1 282 801	4 201 816
<b>Cumul des amortissements / Accumulated Amortization</b>							
Solde au 30 juin 2013 / Balance as at June 30, 2013	-	-	-	-	49 433	113 215	162 648
Amortissement / Amortization	-	-	-	-	3 746	154 020	157 766
Solde au 30 juin 2014 / Balance as at June 30, 2014	-	-	-	-	53 179	267 235	320 414
Amortissement / Amortization	-	-	-	-	2 622	184 322	186 944
Solde au 30 juin 2015 / Balance as at June 30, 2015	-	-	-	-	55 801	451 557	507 358
<b>Valeur nette comptable / Net Book Value</b>							
Solde au 30 juin 2014 / Balance as at June 30, 2014	2 702 476	76 628	40 728	37 263	8 741	854 942	3 720 778
Solde au 30 juin 2015 / Balance as at June 30, 2015	2 702 476	76 628	40 728	37 263	6 119	831 244	3 694 458

**MINES ABCOURT INC.****ABCOURT MINES INC.****NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS****NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS**

30 JUIN 2015 ET 30 JUIN 2014

JUNE 30, 2015 AND JUNE 30, 2014

(en dollars canadiens)

(in Canadian dollars)

**7- ACTIFS DE PROSPECTION ET D'ÉVALUATION****7- EXPLORATION AND EVALUATION ASSETS**

	2015	2014	
	\$	\$	
Propriétés minières	2 093 639	2 135 603	Mining properties
Frais de prospection et d'évaluation	14 942 101	13 816 137	Exploration and evaluation expenses
	<u>17 035 740</u>	<u>15 951 740</u>	

Avant le début du traitement, dans le cadre de l'entente d'usinage à forfait, le propriétaire du moulin exige que la Société empile sur le site de l'usine presque 10 000 tonnes de matériaux minéralisés. Au 30 juin 2015, sur le site de la mine Elder et sur le site de l'usine de traitement, la Société détenait environ 9 500 tonnes de roches minéralisées empilées à la surface.

Before the treatment, as part of the milling agreement, the owner of the mill requires the Company to stack on the mill site almost 10,000 tonnes of mineralized material. As at June 30, 2015, on Elder mining site and on the mill site, the Company had stockpiles of approximately 9,500 tonnes of mineralized material on surface.

**Propriétés minières / Mining properties**

	Canton Township	Solde au 30 juin 2014 Balance as at June 30, 2014	Augmentation Addition 2015	Dépréciation Impairment	Solde au 30 juin 2015 Balance as at June 30, 2015
		\$	\$	\$	\$
Propriétés au Québec / Properties in Quebec					
Abcourt-Barvue (100 %)	Barraute	185 952	10 372	-	196 324
Vendôme (100 %)	Fiedmont- Barraute	90 567	895	-	91 462
Redevance sur la propriété Beauchastel / Royalty on Beauchastel property		100	-	-	100
Mackenzie (100 %)	Mackenzie	1	-	-	1
Gaudet (100 %)	Gaudet	1	-	-	1
Aldermac (100 %)	Beauchastel	1 564 415	441	-	1 564 856
Jonpol (100 %)	Dalquier	56 662	-	(56 661)	1
Tagami et Elder (100 %)	Duprat - Beauchastel	214 948	2 823	-	217 771
Veza (100 %)	Veza	22 957	166	-	23 123
		<u>2 135 603</u>	<u>14 697</u>	<u>(56 661)</u>	<u>2 093 639</u>



**MINES ABCOURT INC.****NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS**

30 JUIN 2015 ET 30 JUIN 2014

(en dollars canadiens)

**ABCOURT MINES INC.****NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS**

JUNE 30, 2015 AND JUNE 30, 2014

(in Canadian dollars)

**7- ACTIFS DE PROSPECTION ET D'ÉVALUATION (suite)****7- EXPLORATION AND EVALUATION ASSETS (continued)****Propriétés minières (suite) / Mining properties (continued)**

	Canton Township	Solde au 30 juin 2013 Balance as at June 30, 2013 \$	Augmentation Addition 2014 \$	Solde au 30 juin 2014 Balance as at June 30, 2014 \$
Propriétés au Québec / Properties in Quebec				
Abcourt-Barvue (100 %) (1)	Barraute	162 142	23 810	185 952
Vendôme (100 %)	Fiedmont- Barraute	89 113	1 454	90 567
Redevance sur la propriété Beauchastel / Royalty on Beauchastel property		100	-	100
Mackenzie (100 %)	Mackenzie	1	-	1
Gaudet (100 %)	Gaudet	1	-	1
Aldermac (100 %)	Beauchastel	1 564 087	328	1 564 415
Jonpol (100 %)	Dalquier	56 662	-	56 662
Tagami et Elder (100 %)	Duprat - Beauchastel	214 158	790	214 948
Veza (100 %)	Veza	20 060	2 897	22 957
		<u>2 106 324</u>	<u>29 279</u>	<u>2 135 603</u>

- (1) Au cours de l'exercice clos le 30 juin 2014, la Société a émis 150 000 actions pour un montant de 12 000 \$ et a versé un montant en espèces de 5 500 \$. / During the year ended June 30, 2014, the Company issued 150,000 shares for an amount of \$12,000 and paid \$5,500 in cash.

**MINES ABCOURT INC.**
**ABCOURT MINES INC.**
**NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS**
**NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS**
**30 JUIN 2015 ET 30 JUIN 2014**
**JUNE 30, 2015 AND JUNE 30, 2014**

(en dollars canadiens)

(in Canadian dollars)

**7- ACTIFS DE PROSPECTION ET D'ÉVALUATION (suite)      7- EXPLORATION AND EVALUATION ASSETS (continued)**
**Frais de prospection et d'évaluation / Exploration and evaluation expenses**

	Solde au 30 juin 2014 Balance as at June 30, 2014	Augmentation Addition 2015	Ajustement de crédits d'impôts / Tax credits adjustment	Dépréciation / Impairment	Lingots d'or et d'argent / Gold and silver ingots	Solde au 30 juin 2015 Balance as at June 30, 2015
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Abcourt- Barvue, Qc	3 710 381	163 921	-	-	-	3 874 302
Vendôme, Qc	201 786	2 055	-	-	-	203 841
Elder, Qc (1)	8 619 574	14 826 393	40 969	-	(13 299 693)	10 187 243
Aldermac, Qc	616 787	59 928	-	-	-	676 715
Jonpol, Qc	667 609	914	-	(668 523)	-	-
	<u>13 816 137</u>	<u>15 053 211</u>	<u>40 969</u>	<u>(668 523)</u>	<u>(13 299 693)</u>	<u>14 942 101</u>

- (1) Des redevances de 1 % et 2 % sont payables sur le projet Elder et sont comptabilisées dans les frais de prospection et d'évaluation. La redevance de 2 % est payée à une société liée (voir note 16). / Royalties of 1% and 2% are payable on the Elder project and are recorded in exploration and evaluation expenses. The 2% royalty is paid to a related company (see Note 16).

	Solde au 30 juin 2013 Balance as at June 30, 2013	Augmentation Addition 2014	Droits miniers et crédits d'impôts / Mining duties and tax credits	Ajustement de crédits d'impôts / Tax credits adjustment	Lingots d'or et d'argent / Gold and silver ingots	Solde au 30 juin 2014 Balance as at June 30, 2014
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Abcourt- Barvue, Qc	3 505 449	258 898	(53 966)	-	-	3 710 381
Vendôme, Qc	200 925	931	(70)	-	-	201 786
Elder, Qc	7 305 330	10 961 092	(462 381)	7 635	(9 192 102)	8 619 574
Aldermac, Qc	616 457	551	(221)	-	-	616 787
Jonpol, Qc	627 127	40 805	(323)	-	-	667 609
	<u>12 255 288</u>	<u>11 262 277</u>	<u>(516 961)</u>	<u>7 635</u>	<u>(9 192 102)</u>	<u>13 816 137</u>

**MINES ABCOURT INC.****ABCOURT MINES INC.****NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS****NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS**

30 JUIN 2015 ET 30 JUIN 2014

JUNE 30, 2015 AND JUNE 30, 2014

(en dollars canadiens)

(in Canadian dollars)

**7- ACTIFS DE PROSPECTION ET D'ÉVALUATION (suite)****7- EXPLORATION AND EVALUATION ASSETS (continued)****Frais de prospection et d'évaluation (suite) / Exploration and evaluation expenses (continued)**

Pour les exercices clos les 30 juin 2015 et 2014, les dépenses suivantes, associées à la découverte de ressources minérales, ont été comptabilisées dans les frais de prospection et d'évaluation.

For the years ended June 30, 2015 and 2014, the following expenses, associated to discovery of mineral resources, have been included in the cost of exploration and evaluation expenses.

	<b>2015</b>	<b>2014</b>	
	\$	\$	
<b>Travaux en surface :</b>			<b>Works at surface :</b>
Forage	122 460	103 456	Drilling
Analyses	9 410	8 106	Assays
Électricité et téléphone	19 282	8 865	Electricity and phone
Assurances, taxes et permis	(903)	4 716	Insurance, taxes and permits
Honoraires et dépenses d'ingénieurs	80 734	190 703	Fees and engineers expenses
Frais généraux de prospection et d'évaluation	<u>27 567</u>	<u>31 683</u>	General exploration and evaluation expenses
Sous-total	<u>258 550</u>	<u>347 529</u>	Subtotal
<b>Travaux sous terre :</b>			<b>Underground works:</b>
Frais de prospection et d'évaluation du projet Elder (1)	14 241 472	10 491 992	Exploration and evaluation expenses of Elder project (1)
Redevances	374 566	275 165	Royalties
Amortissement de l'équipement	178 623	147 591	Amortization of equipment
Lingots d'or et d'argent	<u>(13 299 693)</u>	<u>(9 192 102)</u>	Gold and silver ingots
Sous-total	<u>1 494 968</u>	<u>1 722 646</u>	Subtotal
Augmentation des frais de prospection et d'évaluation (en surface et sous terre)	1 753 518	2 070 175	Increase of exploration and evaluation expenses (at surface and underground)
Ajustement de crédits d'impôts	40 969	7 635	Tax credits adjustment
Dépréciation	(668 523)	-	Impairment
Droits miniers et crédit d'impôt relatif aux ressources	-	(516 961)	Mining duties and tax credit related to resources
Solde au début	<u>13 816 137</u>	<u>12 255 288</u>	Balance, beginning of year
Solde à la fin	<u><u>14 942 101</u></u>	<u><u>13 816 137</u></u>	Balance, end of year

**MINES ABCOURT INC.****ABCOURT MINES INC.****NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS****NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS****30 JUIN 2015 ET 30 JUIN 2014****JUNE 30, 2015 AND JUNE 30, 2014**

(en dollars canadiens)

(in Canadian dollars)

**7- ACTIFS DE PROSPECTION ET D'ÉVALUATION (suite)      7- EXPLORATION AND EVALUATION ASSETS (continued)****Frais de prospection et d'évaluation (suite) / Exploration and evaluation expenses (continued)**

- (1) Les frais de prospection et d'évaluation du projet Elder se détaillent comme suit : / Exploration and evaluation expenses of Elder project are as follow :

	<b>2015</b>	<b>2014</b>	
	\$	\$	
<b>Frais de prospection et d'évaluation du projet Elder :</b>			<b>Exploration and evaluation expenses of Elder project :</b>
Salaires et charges sociales	6 239 043	4 391 855	Salaries and fringe benefits
Honoraires des contractuels (ingénieurs, techniciens et autres)	943 843	773 326	Engineering, technicians and other fees
Analyses	173 263	107 197	Assays
Fournitures de forage et de soutènement	843 090	575 405	Drilling and support supplies
Achats et fournitures	746 054	564 449	Mining goods and supplies
Énergie et explosifs	1 012 165	827 834	Energy and explosives
Entretien et réparations	500 070	305 095	Maintenance and repairs
Forage	26 842	34 287	Drilling
Transport de minerai, usinage et raffinage	3 611 012	2 770 921	Transportation of mineral, milling and refining
Autres frais	<u>146 090</u>	<u>141 623</u>	Other expenses
Frais de prospection et d'évaluation du projet Elder	<u><u>14 241 472</u></u>	<u><u>10 491 992</u></u>	Exploration and evaluation expenses of Elder project

**MINES ABCOURT INC.****ABCOURT MINES INC.****NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS****NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS**

30 JUIN 2015 ET 30 JUIN 2014

JUNE 30, 2015 AND JUNE 30, 2014

(en dollars canadiens)

(in Canadian dollars)

**8- CRÉDITEURS ET CHARGES À PAYER****8- ACCOUNTS PAYABLE AND ACCRUED LIABILITIES**

	<b>2015</b>	<b>2014</b>	
	\$	\$	
Comptes fournisseurs	600 962	702 946	Accounts payable
Redevances à payer	311 101	162 067	Royalties payable
Salaires et vacances à payer	241 753	196 581	Salaries and holidays payable
Sommes dues aux gouvernements	<u>154 444</u>	<u>146 778</u>	Due to governments
	<u>1 308 260</u>	<u>1 208 372</u>	

**9- AUTRE PASSIF****9- OTHER LIABILITY**

	<b>2015</b>	<b>2014</b>	
	\$	\$	
Solde au début	-	-	Balance, beginning of year
Augmentation de l'exercice	220 985	10 140	Increase of the year
Réduction liée à l'engagement des dépenses	<u>(184 391)</u>	<u>(10 140)</u>	Decrease related to the incurring of expenses
Solde à la fin	<u>36 594</u>	<u>-</u>	Balance, end of year

Le poste autre passif représente la vente de déductions fiscales aux investisseurs par le biais de financements accreditifs. / Other liability results from the sale of tax deductions to investors following flow-through share financings.

**10- PROVISION LIÉE À LA RESTAURATION DU SITE MINIER ELDER****10- DECOMMISSIONING PROVISION FOR ELDER MINING SITE**

	<b>2015</b>	<b>2014</b>	
	\$	\$	
Solde au début	229 678	208 798	Balance, beginning of year
Charge de désactualisation	<u>22 968</u>	<u>20 880</u>	Accretion expense
Solde à la fin	<u>252 646</u>	<u>229 678</u>	Balance, end of year

Au moment de sa comptabilisation au cours de l'exercice clos le 30 juin 2013, le montant de l'obligation s'élevait à 480 670 \$ et représentait l'estimation des coûts futurs de restauration du site minier Elder. Par la suite, ce montant avait été capitalisé sur une période de dix ans avec un taux d'inflation de 1,2 % et il avait été actualisé à un taux de 10 %. Au 30 juin 2015, sa valeur actuelle se chiffre à 252 646 \$ (229 678 \$ au 30 juin 2014).

At the time of its recognition, during the year ended June 30, 2013, the obligation amounted to \$480,670 and represented the estimated future restoration costs of the Elder mining site. Subsequently, this amount has been capitalized for a period of ten years with an inflation rate of 1.2% and was discounted at a 10% rate. As at June 30, 2015, its current value therefore amounts to \$252,646 (\$229,678 as at June 30, 2014).

**MINES ABCOURT INC.****ABCOURT MINES INC.****NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS****NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS**

30 JUIN 2015 ET 30 JUIN 2014

JUNE 30, 2015 AND JUNE 30, 2014

(en dollars canadiens)

(in Canadian dollars)

**11- CAPITAL SOCIAL**

Autorisé

Nombre illimité d'actions privilégiées, sans valeur nominale, pouvant être émises en une ou plusieurs séries dont les droits, privilèges, restrictions et conditions seront fixés par le conseil d'administration (aucune en circulation).

Nombre illimité d'actions subalternes de catégorie «A», sans valeur nominale, sans droit de vote (aucune en circulation).

Nombre illimité d'actions de catégorie «B», sans valeur nominale, avec droit de vote.

Les mouvements dans le capital social de catégorie «B» de la Société se détaillent comme suit :

	2015		2014		
	Quantité Number	Montant Amount	Quantité Number	Montant Amount	
		\$		\$	
<b>Solde au début</b>	182 332 419	36 024 060	167 019 772	34 936 391	<b>Balance, beginning of year</b>
Payées en argent (1)	22 323 000	1 271 752	11 720 000	790 934	Paid in cash (1)
Financement accréditif (2)	15 999 800	786 510	3 442 647	284 735	Flow-through shares (2)
Propriétés minières	-	-	150 000	12 000	Mining properties
<b>Solde à la fin</b>	<u>220 655 219</u>	<u>38 082 322</u>	<u>182 332 419</u>	<u>36 024 060</u>	<b>Balance, end of year</b>

**11- CAPITAL STOCK**

Authorized

Unlimited number of preferred shares without par value which may be issued in one or more series; the privileges, rights, conditions and restrictions will be determined by the Board of Directors (none outstanding).

Unlimited number of subordinate class "A" shares, without par value, non-voting (none outstanding).

Unlimited number of class "B" shares, without par value, voting.

Changes in Company class "B" capital stock were as follows:

Au 30 juin 2015 et au 30 juin 2014, la totalité des actions émises est entièrement libérée.

As at June 30, 2015 and as at June 30, 2014, shares are issued and are fully paid.

(1) La valeur des actions payées en argent est présentée déduction faite de la juste valeur des bons de souscription au montant de 86 218 \$ (72 466 \$ en 2014).

(1) Value of capital stock paid in cash is presented net of the fair value of warrants amounting to \$86,218 (\$72,466 in 2014).

(2) La valeur du financement accréditif est présentée déduction faite de la prime liée à la vente de déductions fiscales de 220 985 \$ (10 140 \$ en 2014).

(2) Value of flow-through shares is presented net of premium related to the sale of tax deductions amounting to \$220,985 (\$10,140 in 2014).

# **MINES ABCOURT INC.**

## **NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS**

**30 JUIN 2015 ET 30 JUIN 2014**

(en dollars canadiens)

# **ABCOURT MINES INC.**

## **NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS**

**JUNE 30, 2015 AND JUNE 30, 2014**

(in Canadian dollars)

### **11- CAPITAL SOCIAL (suite)**

#### **Exercice clos le 30 juin 2015**

En juillet 2014, la Société a conclu un placement privé composé de 12 091 unités au prix de 70 \$ l'unité. Chaque unité était composée de 1 000 actions de catégorie « B » et de 500 bons de souscription, chaque bon permettant au détenteur de souscrire à une action à 0,10 \$ pour une période de 12 mois. Le produit brut de ce placement de 846 370 \$ a été présenté déduction faite de la juste valeur des bons de souscription, au montant de 57 260 \$.

En juillet 2014, la Société a conclu un placement privé composé de 1 900 300 actions accréditives à 0,085 \$ par action. Le produit brut de ce placement de 161 525 \$ a été présenté déduction faite du montant de la prime sur actions accréditives de 9 500 \$.

En décembre 2014, la Société a aussi conclu un placement privé composé de 11 789 833 actions accréditives à 0,06 \$ par action. Le produit brut de ce placement de 707 390 \$ a été présenté déduction faite du montant de la prime sur actions accréditives de 176 840 \$.

De plus, en décembre 2014, la société a conclu un placement privé de 2 309 667 actions accréditives à 0,06 \$ par action. Le produit brut de ce placement de 138 580 \$ a été présenté déduction faite du montant de la prime sur actions accréditives de 34 645 \$.

En janvier 2015, la Société a conclu un placement privé de 10 232 000 unités à 0,05 \$ l'unité. Chaque unité comprend une action de catégorie « B » et un demi-bon de souscription. Un bon entier permet au détenteur de souscrire à une action à 0,07 \$ pour une période de 12 mois. Le produit brut de ce placement de 511 600 \$ a été présenté déduction faite de la juste valeur des bons de souscription au montant de 28 958 \$.

#### **Exercice clos le 30 juin 2014**

En août et septembre 2013, la Société a conclu un placement privé composé de 7 420 000 unités à 0,07 \$ l'unité. Chaque unité était composée d'une action de catégorie « B » et d'un demi-bon de souscription, un bon entier permettant au détenteur de souscrire à une action à 0,10 \$ pour une période de 12 mois. Le produit brut de ce placement de 519 400 \$ a été présenté déduction faite de la juste valeur des bons de souscription au montant de 55 640 \$.

En août et septembre 2013, la Société a conclu un placement privé composé de 3 292 647 actions accréditives à 0,085 \$ l'action. Le produit brut de ce placement de 279 875 \$ a été présenté déduction faite du montant de la prime sur actions accréditives de 5 640 \$.

### **11- CAPITAL STOCK (continued)**

#### **Year ended June 30, 2015**

In July 2014, the Company closed a private placement constituted of 12,091 units at a price of \$70 per unit. Each unit consists of 1,000 class "B" shares and 500 warrants, each warrant entitling its holder to purchase one share at a price of \$0.10 over a 12 month period. The total gross proceeds of \$846,370 was presented net of the fair value of warrants amounting to \$57,260.

In July 2014, the Company closed a private placement constituted of 1,900,300 flow-through shares at \$0.085 per share. The total gross proceeds of \$161,525 was presented net of a premium on flow-through shares of \$9,500.

In December 2014, the Company also closed a private placement constituted of 11,789,833 flow-through shares at \$0.06 per share. The total gross proceeds of \$707,390 was presented net of a premium on flow-through shares of \$176,840.

In addition, in December 2014, the Company closed a private placement constituted of 2,309,667 flow-through shares at \$0.06 per share. The total gross proceeds of \$138,580 was presented net of a premium on flow-through shares of \$34,645.

In January 2015, the Company closed a private placement constituted of 10,232,000 units at price of \$0.05 per unit. Each unit consists of one class "B" share and one-half warrant, each whole warrant entitling its holder to purchase one share at a price of \$0.07 over a 12 month period. The total gross proceeds of \$511,600 was presented net of the fair value of warrants amounting to \$28,958.

#### **Year ended June 30, 2014**

In August and September 2013, the Company closed a private placement constituted of 7,420,000 units at a price of \$0.07 per unit. Each unit consisted of one class "B" share and one-half warrant, each whole warrant entitling its holder to purchase one share at a price of \$0.10 over a 12 month period. The total gross proceeds of \$519,400 was presented net of the fair value of warrants amounting to \$55,640.

In August and September 2013, the Company closed a private placement constituted of 3,292,647 flow-through shares at a price of \$0.085 per share. The total gross proceeds of \$279,875 was presented net of a premium on flow-through shares of \$5,640.

**11- CAPITAL SOCIAL (suite)****Exercice clos le 30 juin 2014 (suite)**

En septembre 2013, la Société a signé une entente avec Galahad Metals Inc. en vertu de laquelle elle a acquis des claims dans le canton Barraute en Abitibi (propriété Abcourt-Barvue). À la signature de l'entente, la Société a émis 150 000 actions de catégorie « B » pour un montant de 12 000 \$.

En octobre 2013, la Société a conclu un placement privé composé de 4 300 000 unités au prix de 0,08 \$ l'unité. Chaque unité était composée d'une action de catégorie « B » et d'un demi-bon de souscription, un bon entier permettant au détenteur de souscrire à une action à 0,10 \$ pour une période de 12 mois. Le produit brut de ce placement de 344 000 \$ a été présenté déduction faite de la juste valeur des bons de souscription, au montant de 16 826 \$.

En octobre 2013, la Société a aussi conclu un placement privé composé de 150 000 actions accréditatives à 0,10 \$ par action. Le produit brut de ce placement de 15 000 \$ a été présenté déduction faite du montant de la prime sur actions accréditatives de 4 500 \$.

**12- OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS ET BONS DE SOUSCRIPTION**

Les actionnaires de la Société ont approuvé un régime d'options d'achat d'actions (le « régime ») selon lequel le conseil d'administration peut attribuer des options d'achat d'actions permettant à ses administrateurs, dirigeants, employés et fournisseurs d'acquérir des actions de la Société. Il a été initialement adopté en octobre 1996 et approuvé par les actionnaires de la Société le 1<sup>er</sup> décembre 1997, et a par la suite été modifié à quelques reprises avec l'approbation des actionnaires, en décembre 2001 et en décembre 2012. Les conditions et le prix d'exercice de chaque option d'achat d'actions sont déterminés par le conseil d'administration. Le prix d'exercice ne peut être plus bas que le cours des actions à la date de l'octroi.

Le régime stipule que le nombre maximal d'actions du capital de la Société qui pourrait être réservé pour émission en vertu du régime est égal à 14 500 000 actions de la Société. Le nombre maximal d'actions réservées à l'attribution des options d'achat d'actions à un seul détenteur ne peut dépasser 5 % des actions en circulation à la date d'attribution et le nombre maximal d'actions réservées pour attribution à une personne responsable des relations avec les investisseurs, à un consultant ou un fournisseur ne peut dépasser 2 % des actions en circulation à la date d'attribution.

Les conditions d'acquisition des options d'achat d'actions sont sans restriction. Cependant, les options octroyées à des personnes responsables des relations avec les investisseurs seront acquises graduellement à raison de 25 % par trimestre. Les options d'achat d'actions expireront au plus tard cinq ans après avoir été octroyées.

**11- CAPITAL STOCK (continued)****Year ended June 30, 2014 (continued)**

In September 2013, the Company signed an agreement with Galahad Metals Inc. by virtue of which it acquired some claims in the Barraute township in Abitibi (Abcourt-Barvue property). Upon signature, the Company issued 150,000 class "B" shares for an amount of \$12,000.

In October 2013, the Company closed a private placement constituted of 4,300,000 units at a price of \$0.08 per unit. Each unit consists of one class "B" share and one-half warrant, each whole warrant entitling its holder to purchase one share at a price of \$0.10 for a 12 month period. The total gross proceeds of \$344,000 was presented net of the fair value of warrants amounting to \$16,826.

In October 2013, the Company closed a private placement constituted of 150,000 flow-through shares at \$0.10 per share. The total gross proceed of \$15,000 was presented net of a premium on flow-through shares of \$4,500.

**12- SHARE PURCHASE OPTIONS AND WARRANTS**

The shareholders of the Company approved a stock option plan (the " plan ") whereby the Board of Directors may grant to employees, officers, directors and suppliers of the Company, share purchase options to acquire shares in such numbers, for such terms and at such exercise price as may be determined by the Board of Directors. It was originally adopted in October 1996 and approved by shareholders of the Company on December 1<sup>st</sup>, 1997, and has subsequently been modified several times with the approval of shareholders in December 2001 and December 2012. The exercise price can not be lower than the market price of the shares at the time of grant.

The plan provides that the maximum number of shares in the capital of the Company that can be reserved for issuance under the plan shall be equal to 14,500,000 shares. The maximum number of shares that can be reserved for issuance of option to any one person may not exceed 5% of the outstanding shares at the time of grant and the maximum number of shares which may be reserved for issuance to an investor relations representative, a consultant or a supplier may not exceed 2% of the outstanding shares at the time of grant.

The acquisition conditions of share purchase options are without restriction. However, the options granted to investor relations representatives will be acquired at a rate of 25% per quarter. These options will expire no later than five years after being granted.



# MINES ABCOURT INC.

## NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

30 JUIN 2015 ET 30 JUIN 2014

(en dollars canadiens)

# ABCOURT MINES INC.

## NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS

JUNE 30, 2015 AND JUNE 30, 2014

(in Canadian dollars)

### 12- OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS ET BONS DE SOUSCRIPTION (suite)

Au cours de l'exercice, la juste valeur des options octroyées en vertu du régime a été calculée selon le modèle Black-Scholes d'évaluation du prix des options avec les hypothèses de la moyenne pondérée suivantes : durée estimative de 5 ans (5 ans en 2014), taux d'intérêt sans risque de 1,51 % (1,62 % en 2014), prix des actions à la date de l'octroi de 0,06 \$ (0,08 \$ en 2014), prix de levée des options à la date de l'octroi de 0,07 \$ (0,10 \$ en 2014), dividende prévu de 0 % (0 % en 2014) et volatilité prévue de 68 % (73 % en 2014).

Les mouvements dans les options d'achat d'actions de la Société se détaillent comme suit :

#### Options d'achat d'actions / Share Purchase Options

	2015		2014		
	Quantité Number	Prix de levée moyen pondéré Weighted average exercise price \$	Quantité Number	Prix de levée moyen pondéré Weighted average exercise price \$	
<b>Solde au début</b>	10 500 000	0,115	10 200 000	0,12	<b>Balance, beginning of year</b>
Octroyées	200 000	0,07	300 000	0,10	Granted
Annulées et expirées	(1 450 000)	0,11	-		Cancelled and expired
<b>Solde à la fin</b>	<u>9 250 000</u>	0,11	<u>10 500 000</u>	0,115	<b>Balance, end of year</b>
Exercibles à la fin de l'exercice	<u>9 250 000</u>	0,11	<u>10 500 000</u>	0,115	Exercisable, end of year
		<b>2015</b>	<b>2014</b>		
		\$	\$		
Moyenne pondérée de la juste valeur des options octroyées		0,032	0,047		Weighted average fair value of options granted

Les tableaux ci-après résument l'information relative aux options d'achat d'actions octroyées en vertu du régime.

The following tables summarize the information related to the share purchase options granted under the plan.

Options en circulation au 30 juin 2015 Options Outstanding as at June 30, 2015	Moyenne pondérée de la période résiduelle de levée Weighted average remaining contractual life	Prix de levée Exercice price \$
6 900 000	1 an / year	0,12
1 250 000	0,2 an / year	0,10
600 000	2,4 ans / years	0,10
300 000	3,7 ans / years	0,10
<u>200 000</u>	4.3 ans / years	0,07
<u>9 250 000</u>		

**MINES ABCOURT INC.**
**NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS**
**30 JUIN 2015 ET 30 JUIN 2014**

(en dollars canadiens)

**ABCOURT MINES INC.**
**NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS**
**JUNE 30, 2015 AND JUNE 30, 2014**

(in Canadian dollars)

**12- OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS ET BONS DE SOUSCRIPTION (suite)**
**12- SHARE PURCHASE OPTIONS AND WARRANTS (continued)**

Options en circulation au 30 juin 2014 Options Outstanding as at June 30, 2014	Moyenne pondérée de la période résiduelle de levée Weighted average remaining contractual life	Prix de levée Exercise price \$
7 500 000	2 ans / years	0,12
1 250 000	1,2 an / year	0,10
600 000	3,4 ans / years	0,10
350 000	0,7 an / year	0,10
200 000	0,2 an / year	0,10
200 000	0,4 an / year	0,10
300 000	4,7 ans / years	0,10
<u>100 000</u>	0,7 an / year	0,16
<u>10 500 000</u>		

**Bons de souscription**

Au cours de l'exercice, la Société a octroyé des bons de souscription à des investisseurs dans le cadre de placements privés. La juste valeur de ces bons de souscription a été calculée selon le modèle d'évaluation Black-Scholes en considérant les hypothèses de la moyenne pondérée suivantes : durée estimative de 1 an (1 an en 2014), taux d'intérêt sans risque de 1 % (1,07 % en 2014), prix des actions à la date de l'octroi de 0,06 \$ (0,09 \$ en 2014), prix de levée des bons de 0,09 \$ (0,10 \$ en 2014), dividende prévu de 0 % (0 % en 2014) et volatilité prévue de 58 % (59 % en 2014).

Les mouvements dans les bons de souscription de la Société se détaillent comme suit:

**Warrants**

During the year, the Company granted warrants to investors through private placements. The fair value of warrants was estimated using the Black-Scholes pricing model considering the following weighted average assumptions: estimated duration of 1 year (1 year in 2014), risk-free interest rate of 1% (1.07% in 2014), share price at the time of grant of \$0.06 (\$0.09 in 2014), exercise warrants price of \$0.09 (\$0.10 in 2014), dividend yield of 0% (0% in 2014) and expected volatility rate of 58% (59% in 2014).

Changes in Company warrants were as follows:

	2015		2014		
	Quantité Number	Prix de souscription moyen pondéré Weighted average exercise price \$	Quantité Number	Prix de souscription moyen pondéré Weighted average exercise price \$	
<b>Solde au début</b>	6 731 000	0,11	2 492 500	0,18	<b>Balance, beginning of year</b>
Octroyés	11 161 500	0,09	5 860 000	0,10	Granted
Expirés	<u>(6 731 000)</u>	0,11	<u>(1 621 500)</u>	0,20	Expired
<b>Solde à la fin</b>	<u>11 161 500</u>	0,09	<u>6 731 000</u>	0,11	<b>Balance, end of year</b>
Exerçables à la fin de l'exercice	<u>11 161 500</u>	0,09	<u>6 731 000</u>	0,11	Exercisable, end of year

**MINES ABCOURT INC.****ABCOURT MINES INC.****NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS****NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS****30 JUIN 2015 ET 30 JUIN 2014****JUNE 30, 2015 AND JUNE 30, 2014**

(en dollars canadiens)

(in Canadian dollars)

**12- OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS ET BONS DE SOUSCRIPTION (suite)****12- SHARE PURCHASE OPTIONS AND WARRANTS (continued)****Bons de souscription (suite)****Warrants (suite)**

	<b>2015</b>	<b>2014</b>	
	\$	\$	
Moyenne pondérée de la juste valeur des bons de souscription octroyés	0,01	0,01	Weighted average fair value of warrants granted

Les tableaux ci-après résument l'information relative aux bons de souscription.

The following tables summarize the information related to the warrants.

Bons de souscription en circulation au 30 juin 2015 Warrants Outstanding as at June 30, 2015	Prix de levée Exercise price \$	Date d'expiration Expiry Date
6 045 500	0,10	Juillet 2015 / July 2015
<u>5 116 000</u>	0,07	Janvier 2016 / January 2016
<u>11 161 500</u>		

Bons de souscription en circulation au 30 juin 2014 Warrants Outstanding as at June 30, 2014	Prix de levée Exercise price \$	Date d'expiration Expiry Date
871 000	0,16	Octobre 2014 / October 2014
3 710 000	0,10	Août 2014 / August 2014
<u>2 150 000</u>	0,10	Octobre 2014 / October 2014
<u>6 731 000</u>		

**Options à des courtiers et à des intervenants****Options to brokers and intermediaries**

Au cours de l'exercice clos le 30 juin 2015, la Société a octroyé des options à des courtiers et à des intervenants dans le cadre de placements privés. La juste valeur de ces options a été calculée selon le modèle d'évaluation Black-Scholes en considérant les hypothèses de la moyenne pondérée suivantes : durée estimative de 1 an, taux d'intérêt sans risque de 0,98 %, prix des actions à la date de l'octroi de 0,05 \$, prix de levée des options à la date de l'octroi de 0,08 \$, dividende prévu de 0 % et volatilité prévue de 61 %.

During the year ended June 30, 2015, the Company granted options to brokers and intermediaries through private placements. The fair value of options was estimated using the Black-Scholes pricing model considering the following weighted average assumptions: estimated duration of 1 year, risk-free interest rate of 0.98%, share price at the time of grant of \$0.05, exercise option price at the time of grant of \$0.08, dividend yield of 0% and expected volatility rate of 61%.

Les mouvements dans les options à des courtiers et à des intervenants de la Société se détaillent comme suit:

Changes in Company brokers and intermediaries options were as follows:

# MINES ABCOURT INC.

# ABCOURT MINES INC.

## NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

30 JUIN 2015 ET 30 JUIN 2014

(en dollars canadiens)

## NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS

JUNE 30, 2015 AND JUNE 30, 2014

(in Canadian dollars)

### 12- OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS ET BONS DE SOUSCRIPTION (suite)

### 12- SHARE PURCHASE OPTIONS AND WARRANTS (continued)

Options à des courtiers et à des intervenants (suite) / Options to brokers and intermediaries (continued)

	2015		2014		
	Quantité Number	Prix de levée moyen pondéré Weighted average exercise price	Quantité Number	Prix de levée moyen pondéré Weighted average exercise price	
		\$		\$	
<b>Solde au début</b>	-	-	-	-	<b>Balance, beginning of year</b>
Octroyées	<u>589 492</u>	0,08	<u>-</u>	-	Granted
<b>Solde à la fin</b>	<u>589 492</u>	0,08	<u>-</u>	-	<b>Balance, end of year</b>
Exerçables à la fin de l'exercice	<u>589 492</u>	0,08	<u>-</u>	-	Exercisable, end of year

	2015	2014	
	\$	\$	
Moyenne pondérée de la juste valeur des options à des courtiers et à des intervenants octroyées	0,002	-	Weighted average fair value of brokers and intermediaries options granted

Le tableau ci-après résume l'information relative aux options à des courtiers et à des intervenants.

The following table summarizes the information related to brokers and intermediaries options.

Options aux courtiers et à des intervenants en circulation au 30 juin 2015 Brokers and Intermediaries Options Outstanding as at June 30, 2015	Prix de levée Exercise price \$	Date d'expiration Expiry Date
<u>589 492</u>	0,08	Décembre 2015 / December 2015
<u>589 492</u>	0,08	

### 13- PASSIFS ÉVENTUELS

- a) Le 4 novembre 2014 et le 27 novembre 2014, la Société a reçu deux avis de non-conformité relatifs à des dépassements en cuivre à deux occasions et en zinc, à une occasion, dans les canaux nord et sud du bassin de sédimentation, sur la propriété Abcourt-Barvue. La direction de la Société a attribué ces dépassements aux activités de restauration du Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, à proximité du bassin. Ces travaux sont presque terminés et les analyses d'eau sont maintenant conformes aux exigences du Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques.

### 13- CONTINGENT LIABILITIES

- a) On November 4, 2014 and November 27, 2014, the Company received two non-compliance notices for copper assays exceeding the norms, in two occasions and for zinc, in one occasion, in the north and south drainage canals of the settling basin, on Abcourt-Barvue property. The Company's management imputes these excess values to the restoration activities of Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, close to the basin. The activity is almost completed and water assays now respect the norms of the Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques.

**13- PASSIFS ÉVENTUELS (suite)**

Le 21 janvier 2015 et le 13 février 2015, la Société a reçu deux avis de non-conformité pour plusieurs dépassements dans l'effluent de la fosse Abcourt-Barvue. Cet effluent provient de la fosse et du drainage de surface de l'ancien site minier. La Société a pris plusieurs échantillons à différents endroits pour circonscrire la source du problème. Des travaux sont présentement en cours pour corriger cette situation.

Le 21 avril 2015, la Société a reçu une sanction administrative de 2 500 \$ pour avoir négligé de faire analyser la toxicité des effluents des canaux nord et sud du bassin Abcourt-Barvue en 2014. La direction a fait une demande de réexamen pour faire annuler cette sanction.

De l'avis de la direction de la Société, il est peu probable que la Société ait à déboursier un montant important en relation avec ces faits. Donc, au 30 juin 2015 et au 30 juin 2014, aucune provision ne figure aux états financiers.

- b) La Société se finance en partie par l'émission d'actions accréditatives. Cependant, il n'y a pas de garantie que les fonds dépensés par la Société seront admissibles comme frais d'exploration canadiens, même si la Société s'est engagée à prendre toutes les mesures nécessaires à cet effet. Le refus de certaines dépenses par les autorités fiscales aurait des conséquences fiscales négatives pour Mines Abcourt inc. ou pour les investisseurs. Par le passé, la Société a respecté ses engagements en vertu des conventions d'actions accréditatives signées.
- c) La Société fait actuellement l'objet d'une vérification par Revenu Québec concernant l'admissibilité de certaines dépenses à titre de frais de prospection et d'évaluation pris en compte dans le calcul du crédit d'impôt relatif aux ressources pour les exercices clos les 30 juin 2012 et 2013. Advenant le rejet de l'admissibilité de certaines dépenses, la Société pourrait avoir à rembourser des crédits d'impôts déjà encaissés. À l'heure actuelle, il n'est pas possible d'évaluer le dénouement de cette vérification. Tout paiement pouvant en résulter sera comptabilisé dans l'exercice où il sera possible de l'estimer.

**13- CONTINGENT LIABILITIES (continued)**

On January 21, 2015 and February 13, 2015, the Company received two non-compliance notices for several assays exceeding the norms in the Abcourt-Barvue pit effluent. This effluent includes the surface drainage of the old mine site. The Company has taken samples at different locations to determine where the contamination comes from. Restoration works is being done now.

On April 21, 2015, the Company received an administrative sanction of \$2,500 for neglecting to take toxicity samples in the north and south drainage canals of the settling basin of Abcourt-Barvue in 2014. Management has requested a review to cancel the sanction.

In the opinion of the Company's management, it is unlikely that the Company will pay any important amount in relation to above facts. Consequently, no provision appears in the financial statements as at June 30, 2015 and as at June 30, 2014.

- b) The Company is partly financed by the issuance of flow-through shares. However, there is no guarantee that the funds spent by the Company will qualify as Canadian exploration expenses, even if the Company is committed to take all the necessary measures for this purpose. Refusal of certain expenses by tax authorities would have negative tax consequences for Abcourt Mines Inc. or for investors. In the past, the Company has respected all its obligations under the flow-through share agreements signed.
- c) The Company is currently subject to a verification by Revenu Québec relating to the eligibility of certain expenses as exploration and evaluation expenses used to calculate tax credits related to resources for the years ended June 30, 2012 and 2013. If the admissibility of some expenses is denied, the Company may have to repay tax credits received. At this time, it is not possible to estimate the outcome of this verification. Any resulting payment will be accounted for in the year in which it will be possible to estimate the amount.

## 14- ENGAGEMENTS

- a) En septembre 2013, le Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles du Québec a exigé que la Société effectue un paiement de garantie de 240 336 \$ avant le 22 août 2014 en relation avec la restauration du site minier Elder (paiement effectué en mars 2015). De plus, deux autres versements de garantie de l'ordre de 120 168 \$ seront requis respectivement pour le 22 août 2015 (paiement effectué en septembre 2015) et le 22 août 2016. Ces versements seront détenus en fidéicommiss pour la restauration future du site minier Elder. Les paiements de garantie seront effectués afin de se conformer au *Règlement modifiant le Règlement sur les substances minérales autres que le pétrole, le gaz naturel et la saumure*, en vigueur depuis le 22 août 2013. La garantie exigée maintenant par la *Direction de la Restauration des sites miniers* vise à couvrir l'ensemble des travaux de restauration de l'entièreté du site minier, y compris les aires d'accumulation. En relation avec le site minier Elder, la Société estime la provision liée à la restauration du site à une valeur actuelle de 252 646 \$ au 30 juin 2015 (voir note 10).
- b) En janvier 2015, la Société, Auramet International LLC et la Monnaie Royale canadienne ont signé une entente en vertu de laquelle tous les métaux précieux affinés par la Monnaie Royale canadienne seront cédés en gage au bénéfice d'Auramet International LLC, dans le cadre du processus de leur vente. Cette entente prendra fin à la première des éventualités suivantes : l'expiration ou la fin du contrat d'affinage avec la Monnaie Royale canadienne ou la réception par celle-ci d'un avis écrit de terminaison de la présente entente de la part d'Auramet International LLC.

## 15- IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT ET IMPÔTS DIFFÉRÉS

Le rapprochement de la charge d'impôts sur le résultat, calculée selon le taux d'imposition statutaire combiné fédéral et provincial du Québec, avec la charge d'impôts sur le résultat figurant dans les états financiers se détaille comme suit :

	2015 \$	2014 \$	
<b>Perte avant impôts</b>	<u>(1 197 482)</u>	<u>(342 107)</u>	<b>Loss before income taxes</b>
Impôts au taux de base combiné de 26,9 %	(322 122)	(92 026)	Income taxes at combined rate of 26.9%
Rémunération et paiements fondés sur des actions	1 722	3 793	Share-based compensation
Frais d'émission d'actions déductibles	(139 532)	(154 395)	Deductible share issuance expenses
Dépréciation des actifs de prospection et d'évaluation	195 074	-	Impairment of exploration and evaluation assets
Éléments non déductibles	20 581	8 833	Non-deductible items
Pertes fiscales de l'année courante pour lesquelles aucun actif d'impôts différés n'a été reconnu	244 277	233 795	Current tax losses for which no deferred income tax asset was recognized
Exécution des obligations liées aux financements accreditifs	<u>(184 391)</u>	<u>(10 140)</u>	Fulfillment of obligations related to flow-through financings
Impôts sur le résultat et impôts différés	<u>(184 391)</u>	<u>(10 140)</u>	Income taxes and deferred taxes

## 14- COMMITMENTS

- a) In September 2013, the Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles du Québec required the Company to make a guarantee payment amounting to \$240,336 by August 22, 2014 (payment made in March 2015) in relation with the Elder mining site restoration. In addition, two other guarantee payments of \$120,168 will be required respectively for August 22, 2015 (payment made in September 2015) and August 22, 2016. These payments will be held in trust for future restoration of the Elder mining site. Guarantee payments will be made to comply with the *Règlement modifiant le Règlement sur les substances minérales autres que le pétrole, le gaz naturel et la saumure*, effective as of August 22, 2013. The security now required by the *Direction de la Restauration des sites miniers* aims to cover all the restoration of the entire mining site, including the accumulation areas. In relation with the Elder mining site, the Company estimated the restoration costs provision to a current value of \$252,646 as of June 30, 2015 (see note 10).
- b) In January 2015, the Company, Auramet International LLC and Royal Canadian Mint signed an agreement by which all precious metals refined by Royal Canadian Mint shall be granted as security to Auramet International LLC, in relation to their sale process. This agreement will end upon the first of the following occurrences: the expiration or termination of the refining agreement with Royal Canadian Mint or receipt by Royal Canadian Mint of a written notification of termination of this agreement from Auramet International LLC.

## 15- INCOME TAXES AND DEFERRED TAXES

The reconciliation of the income tax expense calculated using the combined federal and Quebec provincial statutory tax rate to the income tax expense per the financial statements is as follows:

**MINES ABCOURT INC.****ABCOURT MINES INC.****NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS****NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS****30 JUIN 2015 ET 30 JUIN 2014****JUNE 30, 2015 AND JUNE 30, 2014**

(en dollars canadiens)

(in Canadian dollars)

**15- IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT ET IMPÔTS DIFFÉRÉS**  
(suite)**15- INCOME TAXES AND DEFERRED TAXES** (continued)

Les éléments importants des actifs (passifs) d'impôts différés (selon un taux combiné de 26,9 %) se détaillent comme suit :

Significant components of the deferred tax assets (liabilities) (at combined rate of 26.9%) are as follows:

	<b>2015</b>	<b>2014</b>	
	\$	\$	
Pertes reportées	2 478 430	2 212 050	Losses carried forward
Immobilisations corporelles	689 850	639 600	Property, plant and equipment
Frais d'émission d'actions	81 920	197 700	Share issuance expenses
Actifs de prospection et d'évaluation	<u>(276 990)</u>	<u>91 060</u>	Exploration and evaluation assets
Total des actifs d'impôts différés bruts	2 973 210	3 140 410	Total gross deferred tax assets
Provision pour moins-value	<u>(2 973 210)</u>	<u>(3 140 410)</u>	Valuation allowance
Actifs d'impôts différés nets	<u>-</u>	<u>-</u>	Net deferred tax assets

La Société a accumulé à des fins fiscales des pertes autres que des pertes en capital.

The Company has accumulated non-capital losses for income tax purposes.

Ces pertes viendront à échéance dans les délais suivants :

These losses will expire as follows:

	Fédéral / Federal	Provincial
	\$	\$
2026	200 220	207 587
2027	241 061	209 538
2028	442 269	442 269
2029	601 469	601 469
2030	581 554	581 554
2031	886 271	883 075
2032	1 076 966	1 075 739
2033	890 256	890 256
2034	1 169 463	1 169 463
2035	908 100	908 100

La Société a accumulé des valeurs fiscales relatives aux immobilisations pour un montant d'environ 7 500 000 \$ au fédéral et environ 4 730 000 \$ au provincial. De plus, des valeurs fiscales relatives aux frais d'aménagement et aux frais d'exploration s'élevant à environ 15 050 000 \$ au fédéral et à environ 17 200 000 \$ au provincial sont disponibles pour le futur.

The Company has accumulated tax values for property, plant and equipment in the amount of approximately \$7,500,000 at federal and approximately \$4,730,000 at provincial. In addition, the tax values relating to mining properties costs and exploration expenses totaling approximately \$15,050,000 at federal and approximately \$17,200,000 at provincial and are available for the future.

La Société a accumulé des pertes en capital de 4 457 092 \$ à valoir contre les gains en capital futurs.

Capital losses available to reduce future capital gains amount to \$4,457,092.

L'avantage fiscal éventuel relatif à ces éléments n'a pas été comptabilisé.

The potential tax benefit in relation with those items is not recorded.

**MINES ABCOURT INC.****ABCOURT MINES INC.****NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS****NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS**

30 JUIN 2015 ET 30 JUIN 2014

JUNE 30, 2015 AND JUNE 30, 2014

(en dollars canadiens)

(in Canadian dollars)

**16- OPÉRATIONS ENTRE PARTIES LIÉES**

Les tableaux suivants présentent les opérations conclues avec les parties liées et les soldes à payer pour chacune des parties liées à la Société. Les soldes à payer sont généralement réglés en espèces.

	2015	2014
	\$	\$
<b>Opérations avec une société contrôlée par le chef de la direction et président de la Société (Décochib inc.) ainsi que les opérations avec le président de la Société</b>		
Honoraires inclus dans les frais de prospection et d'évaluation et dans les frais administratifs :		
Services rendus à titre d'ingénieur et lors de rencontres de financement (Décochib inc.)	287 000	294 000
Dépenses encourues et par la suite refacturées à la Société :		
Montant inclus dans les frais de prospection et d'évaluation et dans les frais administratifs (Décochib inc. et avec le président de la Société)	67 819	43 467
Paiement d'une redevance de 2 % NSR sur la propriété Elder, acquise de « Canuc Resources Corporation » en 2001 (Décochib inc.)	250 172	183 844
Montants à payer :		
Solde inclus dans les créditeurs et charges à payer au 30 juin	95 387	174 445
	<b>2015</b>	<b>2014</b>
	\$	\$

**Administrateurs et hauts dirigeants**

Salaires et honoraires administratifs	5 200	4 000
Jetons de présence	6 600	-
Honoraires professionnels	47 117	18 792
Frais d'émission d'actions	12 251	7 585
Honoraires inclus dans les frais de prospection et d'évaluation	9 620	-
Honoraires et frais de financement	-	3 011
Rémunération et paiements fondés sur des actions	6 400	14 100
Inscription, registrariat et information aux actionnaires	12 253	6 400
Montant à payer :		
Solde inclus dans les créditeurs et charges à payer au 30 juin	5 989	9 164

**16- RELATED PARTY TRANSACTIONS**

The tables below show related party transactions and balances payable for each of the Company's related party. The amounts payable are usually settled in cash.

**Transactions with a company controlled by the Chief Executive Officer and President of the Company (Décochib inc.) and transactions with the President of the Company**

Fees included in exploration and evaluation expenses and in administrative costs:

Services as engineer and at financing meeting (Décochib inc.)

Expenses incurred and thereafter invoiced to the Company:

Amount included in exploration and evaluation expenses and in administrative costs (Décochib inc. and with the President of the Company)

Payments of a 2% NSR royalty on the Elder property which was acquired from "Canuc Resources Corporation" in 2001 (Décochib inc.)

Amounts payable:

Balance included in accounts payable and accrued liabilities as at June 30

**Directors and key management personnel**

Salaries and administrative fees

Director's fees

Professional fees

Share issuance expenses

Fees included in exploration and evaluation expenses

Fees and financing costs

Share-based compensation

Registration, listing fees and shareholders' information

Amounts payable:

Balance included in accounts payable and accrued liabilities as at June 30



**16- OPÉRATIONS ENTRE PARTIES LIÉES (suite)**

Ces opérations sont mesurées à la valeur de la contrepartie payée ou reçue, qui a été établie et acceptée par les parties liées.

**17- OBJECTIFS ET POLITIQUES EN MATIÈRE DE GESTION DES RISQUES FINANCIERS**

Les activités de la Société sont exposées à divers risques financiers : le risque de marché, le risque de crédit et le risque de liquidités.

## a) Risque de marché

## i) Juste valeur

La juste valeur estimative est établie à la date de l'état de la situation financière en fonction de l'information pertinente sur le marché et d'autres renseignements sur les instruments financiers. La juste valeur de l'encaisse, de l'encaisse réservée à la prospection et à l'évaluation, du dépôt à terme, des autres débiteurs et des créditeurs et charges à payer correspond approximativement à leur valeur comptable en raison de leur échéance à court terme.

## ii) Hiérarchie des évaluations à la juste valeur

L'encaisse, l'encaisse réservée à la prospection et à l'évaluation et le dépôt à terme sont évalués à la juste valeur et ils sont catégorisés de niveau 2. Leur évaluation est basée sur des techniques d'évaluation fondées sur des données autres que les prix cotés sur des marchés actifs qui sont observables directement ou indirectement.

## iii) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur des flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctue en raison des variations des taux d'intérêt du marché. À l'exception du dépôt à terme détenu au 30 juin 2014, les instruments financiers de la Société ne portent pas intérêt. Puisque le taux d'intérêt sur le dépôt à terme était fixe (1,06 %), le risque de perte provenant d'une fluctuation des taux d'intérêt sur le marché était donc minime. Cependant, les taux d'intérêt fixes exposaient la Société à une variation de la juste valeur de ces actifs financiers advenant une variation des taux d'intérêt. La Société était d'avis qu'une fluctuation des taux d'intérêt était raisonnablement possible mais que cela aurait eu un effet très mineur sur le dépôt à terme détenu au 30 juin 2014. Les autres actifs et passifs financiers de la Société ne présentent aucun risque de taux d'intérêt étant donné qu'ils ne portent pas intérêt. La Société n'utilise pas de dérivés financiers pour réduire son exposition au risque de taux d'intérêt.

**16- RELATED PARTY TRANSACTIONS (continued)**

These transactions are measured at the value of the consideration paid or received, which was established and agreed by the related parties.

**17- FINANCIAL RISK MANAGEMENT OBJECTIVES AND POLICIES**

The Company's activities are exposed to financial risks: market risk, credit risk and liquidity risk.

## a) Market risk

## i) Fair value

Fair value estimates are made at the statement of financial position date, based on relevant market information and other information about the financial instruments. Fair value of cash, cash reserved for exploration and evaluation, term deposit, other receivables and accounts payable and accrued liabilities approximate carrying value due to their short-term.

## ii) Fair value hierarchy

Cash, cash reserved for exploration and evaluation and term deposit are measured at fair value and they are categorized in level 2. This valuation is based on valuation techniques based on inputs other than quote prices in active markets that are either directly or indirectly observable.

## iii) Interest rate risk

Interest rate risk is the risk that the fair value of future cash flows of a financial instrument will fluctuate due to changes in market interest rates. Except for term deposit held as at June 30, 2014, Company's financial instruments do not bear interest. Since the interest rate on term deposit was a fixed rate (1.06%), the risk of loss from market fluctuations in the interest rate was therefore minimal. However, fixed interest rates exposing the Company to the risk of variation in fair value due to interest rates changes. The Company believes that a change in interest rate was reasonably possible but its effect on term deposit held on June 30, 2014 would be very minor. The other financial assets and liabilities of the Company do not represent interest rate risk because they are without interest. The Company does not use financial derivatives to decrease its exposure to interest risk.

**17- OBJECTIFS ET POLITIQUES EN MATIÈRE DE GESTION DES RISQUES FINANCIERS (suite)**

## a) Risque de marché (suite)

## iv) Risque de change

Le risque de change est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des cours des monnaies étrangères. La Société réalise la plupart de ses transactions en dollars canadiens. Le risque de change découle des ventes de lingots d'or et d'argent qui sont réalisées en dollars américains puisque les cours de l'or et de l'argent sont déterminés en devise américaine. Pour l'exercice clos le 30 juin 2015, les ventes se chiffrent à 13 299 693 \$ (9 192 102 \$ en 2014). La Société n'a pas conclu de contrat de change à terme pour réduire son exposition au risque de change.

## v) Risque de prix

Le risque de prix est le risque de fluctuation des cours du prix de l'or et de l'argent. La Société ne prévoit pas utiliser de contrats de vente à terme afin de réduire son exposition au cours du prix de l'or et de l'argent.

## b) Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. L'encaisse, l'encaisse réservée à la prospection et à l'évaluation, le dépôt à terme et les autres débiteurs sont les principaux instruments financiers de la Société potentiellement assujettis au risque de crédit. Le risque de crédit sur l'encaisse, l'encaisse réservée à la prospection et à l'évaluation et le dépôt à terme est limité puisque les parties contractantes sont des institutions financières ayant des cotes de crédit élevées attribuées par des agences de crédit internationales. Par conséquent, la Société ne s'attend pas à ce que les contreparties manquent à leurs obligations. Le risque de crédit sur les autres débiteurs est faible. La valeur comptable de l'encaisse, de l'encaisse réservée à la prospection et à l'évaluation, du dépôt à terme et des autres débiteurs représente l'exposition maximale de la Société face au risque de crédit et il n'y a eu aucune variation significative du risque de crédit depuis le dernier exercice.

## c) Risque de liquidités

Le risque de liquidités est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. La gestion du risque de liquidité vise à maintenir un montant suffisant d'encaisse et à s'assurer que la Société dispose de sources de financement suffisantes. La Société établit des prévisions budgétaires afin de s'assurer qu'elle dispose des fonds nécessaires pour rencontrer ses obligations. Au 30 juin 2015, les liquidités dont dispose la Société s'élèvent à 1 043 372 \$ dont environ 146 000 \$ est réservé pour la prospection et l'évaluation de projets miniers. De plus, le fonds de roulement de la Société s'élève à environ 1 150 000 \$ au 30 juin 2015. En tenant compte de sa situation d'encaisse disponible, la direction considère que ses liquidités sont suffisantes pour prendre en charge ses passifs financiers et ses passifs financiers futurs provenant de ses engagements.

**17- FINANCIAL RISK MANAGEMENT OBJECTIVES AND POLICIES (continued)**

## a) Market risk (continued)

## iv) Currency risk

Currency risk is the risk that the fair value of future cash flows of a financial instrument will fluctuate because of changes in foreign exchange rates. Most of the Company's transactions are carried out in Canadian dollars. Exposure to currency risk arises from gold and silver ingots sales that are realized in U.S. dollars because the prices of gold and silver are established in U.S. dollars. For the year ended June 30, 2015, the sales are amounting to \$13,299,693 (\$9,192,102 in 2014). The Company did not enter into arrangements to hedge its foreign exchange risk.

## v) Commodity price risk

The commodity price risk is the risk of the fluctuation of gold and silver prices. The Company does not provide to use hedging contract to reduce its exposure to the fluctuation of gold and silver prices.

## b) Credit risk

Credit risk is the risk that a party to a financial instrument fails to discharge an obligation and causes the other party to incur a financial loss. Financial instruments which potentially expose the Company to credit risk mainly consist of cash, cash reserved for exploration and evaluation, term deposit and other receivables. The credit risk on cash, cash reserved for exploration and evaluation and term deposit is limited because the counterparties are banks with high credit ratings assigned by international credit-rating agencies. Therefore, the Company does not expect any treasury counterparties to fail in respecting their obligations. Credit risk on other receivables is low. The carrying value of cash, cash reserved for exploration and evaluation, term deposit and other receivables represents the Company's maximum exposure to credit risk and there has been no significant change in credit risk since prior year.

## c) Liquidity risk

Liquidity risk is the risk that the Company will not be able to meet the obligations associated with its financial liabilities. Liquidity risk management serves to maintain a sufficient amount of cash and to ensure that the Company has sufficient financing sources. The Company establishes budgets to ensure it has the necessary funds to fulfill its obligations. As at June 30, 2015, Company's liquidities amount to \$1,043,372 of which approximately \$146,000 is reserved for exploration and evaluation of mining projects. In addition, the Company's working capital is amounting to approximately \$1,150,000 as at June 30, 2015. Taking into account his available cash situation, the management considers that the funds are sufficient to meet its financial liabilities and future financial liabilities from its commitments.

**18- POLITIQUES ET PROCÉDURES DE GESTION DU CAPITAL**

Au 30 juin 2015, le capital de la Société est constitué des capitaux propres qui se chiffrent à 21 979 941 \$. L'objectif de gestion du capital de la Société est de s'assurer qu'elle dispose d'un capital suffisant pour rencontrer ses obligations pour son plan de prospection et d'évaluation et ainsi assurer la croissance de ses activités. Elle a également pour objectif de s'assurer qu'elle dispose de suffisamment de liquidités pour financer ses frais de prospection et d'évaluation, ses activités d'investissement et ses besoins en fonds de roulement.

Il n'y a pas eu de changement significatif concernant l'approche de politique de gestion du capital au cours de l'exercice clos le 30 juin 2015. La Société est soumise à des exigences réglementaires relativement à l'utilisation des fonds levés par financement accréditif, ceux-ci devant obligatoirement être dépensés en frais de prospection et d'évaluation admissibles. Au cours de l'exercice, la Société a respecté ces exigences réglementaires. La Société n'a pas de politique de dividendes.

**19- ÉVÉNEMENTS SUBSÉQUENTS**

Le 13 juillet 2015, la Société a signé avec Usine Camflo inc., une filiale à part entière de Mines Richmond inc., un contrat pour l'usinage à forfait de matériaux minéralisés en or provenant de la mine Elder. Ce contrat est pour une durée de six mois, soit de juillet à décembre 2015, et il est renouvelable. La Société s'est engagée à livrer un minimum de 10 000 tonnes par mois de matériaux minéralisés en or à l'usine Camflo.

En août 2015, la Société a déposé un montant de 225 000 \$ afin de faire une offre pour l'acquisition d'un actif important. Ce montant est remboursable selon certaines conditions, notamment si les conditions requises par la Société n'étaient pas rencontrées.

**18- POLICIES AND PROCESSES FOR MANAGING CAPITAL**

As at June 30, 2015, the capital of the Company consists of equity amounting to \$21,979,941. The Company's capital management objective is to have sufficient capital to be able to meet its exploration and evaluation plan in order to ensure the growth of its activities. It has also the objective to have sufficient cash to finance the exploration and evaluation expenses, the investing activities and the working capital requirements.

There was no significant change in the Company's approach to capital management during the period ended June 30, 2015. The Company is subject to regulatory requirements related to the use of funds obtained by flow-through shares financing. These funds have to be incurred for eligible exploration and evaluation expenses. During the year, the Company has respected all of these regulatory requirements. The Company has no dividend policy.

**19- SUBSEQUENT EVENTS**

On July 13, 2015, the Company signed with Camflo inc., a wholly owned subsidiary of Richmond Mines Inc., a contract for the milling of gold mineralized material from the Elder mine. This contract is for a period of six months, from July to December 2015, and is renewable. The Company is committed to deliver a minimum of 10,000 tonnes per month of gold mineralized material at the Camflo mill.

In August 2015, the Company made a deposit amounting to \$225,000 to make an offer for the acquisition of a significant asset. This amount is refundable in the event that the Company's required conditions were not fulfilled.